

La Vie Gêtoise

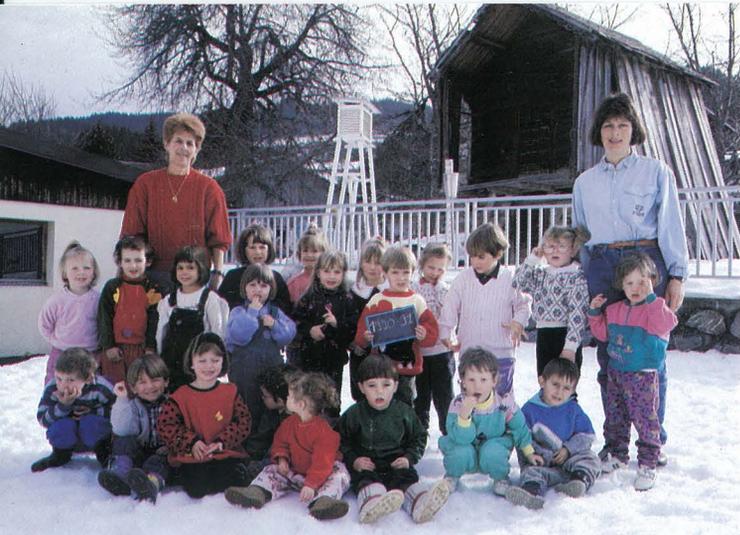


BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 21

DÉCEMBRE 1990





Institutrice :
Mme Brigitte MONIN
A.S.E.M. : **Michèle BLANC**

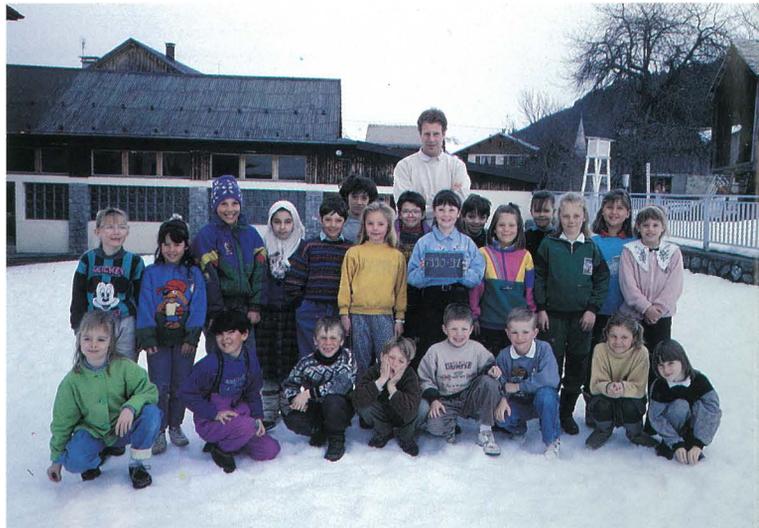


Institutrice :
Mme Patricia HÉRITIER



ECOLE COMMUNALE

ANNÉE SCOLAIRE
1990



Instituteur :
M. Christian SOUCHON
remplaçant de
Mme Laure MORIN



Instituteur :
M. Eric EMMEL

DIRECTRICE :
Mme Michèle PERNOLLET

ROYAL PHOTO - LES GETS

LE MOT DU MAIRE

En mars 1990, après une période électorale digne, hors des tumultes des scrutins nationaux, les Gêtois choisissaient dans le calme, librement et démocratiquement leur avenir. Pour la première fois depuis 30 ans, "l'exécutif" (maire et adjoints) du conseil municipal, changeait totalement.

Les difficultés inhérentes à nos nouvelles fonctions, et surtout consécutives à un hiver catastrophique, nous motivaient. Peu à peu, l'inquiétude de la population s'estompait, une collaboration franche et loyale avec tous s'instaurait, le pari sur l'avenir des GETS s'engageait.

Rapidement, la municipalité définissait un plan de développement de la commune avec des objectifs à court, moyen et long terme, visant principalement : le village et son environnement, la vie locale (scolaire et associative), la diversification des équipements et des activités.

Pour assurer la réalisation des projets retenus susceptibles de préserver l'avenir de notre village, de garantir le travail futur de nos enfants, nous disposons de divers instruments : le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, les EQUIPEMENTS PUBLICS et naturellement le BUDGET.

Le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS est l'outil permettant de maintenir une certaine qualité de vie ; garantie d'une architecture traditionnelle, protection des zones sensibles, maintien de l'agriculture. Le P.O.S. actuel posait un certain nombre de problèmes, sa révision tant attendue touche à sa fin.

Nos EQUIPEMENTS COMMUNAUX, fierté de tous les Gêtois, ne pouvaient demeurer dans un carcan administratif trop rigide. En effet, l'évolution économique en général, celle du marché des loisirs en particulier, rend indispensable une nouvelle phase de développement de notre commune tournée davantage vers la gestion, la mise en valeur, l'amélioration de notre outil de travail ainsi que sa diversification. Aussi, de nouvelles structures apparaissent, telle la SAGETS ; différents services se réorganisent.

Le BUDGET COMMUNAL s'étudie désormais sur plusieurs années afin de prévoir les gros investissements et d'en rechercher les financements avant leur programmation. L'espoir de les réaliser dépend du redressement de notre situation financière. La décision difficile d'augmenter les taxes locales se révèle d'autant plus nécessaire que l'effort fiscal de la population conditionne certaines aides des pouvoirs publics. Nous devons donc tous participer davantage aux investissements communs indispensables au développement et au fonctionnement de la commune.

Pour gagner notre pari sur l'avenir, l'effort de la collectivité ne suffira pas. Chacun devra se remettre en cause, s'informer sur les réalisations des autres, adopter de nouvelles méthodes de travail, changer certaines habitudes ayant certes fait leur preuve à une époque mais peut-être moins efficaces aujourd'hui.

Pour gagner, nous devons porter notre effort tout particulièrement sur la FORMATION, la QUALITÉ et l'ACCUEIL.

La FORMATION pour tous mais d'abord pour nos enfants car elle démarre avec leur scolarité et ils resteront "actifs" jusque dans les années 2050 ! Il leur faut aborder leur vie personnelle et professionnelle avec un large éventail de connaissances et une grande ouverture d'esprit. Le futur groupe scolaire revêt donc une importance toute particulière et le soutien aux nombreuses associations culturelles et sportives gêtoises apparaît fondamental.

La QUALITÉ est une notion devant requérir toute notre attention : qualité de l'environnement, des hébergements, de tous nos produits pour devenir davantage un "village de charme". Cabanons, dépôts en tout genre, toits rouillés, etc. défigurent notre pays et constituent autant d'insultes à autrui, aux voisins et aux clients. La sensibilisation de chacun à ce problème essentiel semblerait préférable à la prise d'arrêtés municipaux répressifs...

L'ACCUEIL doit devenir un état d'esprit, une manière d'être. Pour cela, soyons disponibles, sachons créer l'ambiance de fête. Les nombreux bénévoles de nos associations contribuent largement à cet accueil ; pensons à les soutenir, ou mieux, à les rejoindre.

Dans ces trois domaines, la collectivité ne peut se substituer au travail de chacun, mais elle s'efforcera d'encourager et d'aider toutes les initiatives et élans convergeant dans cette direction.

Ce pari sur l'avenir ne se gagnera pas sans référence au passé, sans s'appuyer sur l'héritage culturel gêtois. Nous ne pouvons oublier les générations de paysans qui façonnaient nos montagnes, ni le travail des véritables pionniers du tourisme blanc dans les années soixante. Nous respecterons toujours nos aînés et saurons leur demander conseil. Ils doivent continuer comme tous les membres de la communauté, tous les groupes professionnels, toutes les sociétés locales, à contribuer à l'œuvre commune.

Le rassemblement autour de l'intérêt général demeure la vocation essentielle et certainement la plus noble d'une commune.

Denis BOUCHET.



SOMMAIRE

Le mot du maire	1
Comptes administratifs	2 - 3
Mouvement démographique	4
Les mariés de l'année	5
Le 11 novembre 1990	6
Travaux communaux	7
La SAGETS	8
C.C.A.S.	9
Les sapeurs-pompiers	10
La batterie-fanfare " Lou Rassignolets "	11
L'Ecole de Musique	12
L'Association de la Musique mécanique	13
4 ^e Festival international de Musique mécanique	14 - 15
L'Ecole publique	16 - 17
L'école privée	18
L'Association Familiale Rurale	19
L'Environnement	20 - 21
Lire aux Gets - Montagne et Aventure	22
Tennis-Club	
Club de parapente " Objectif Lune "	23
Mac-G	24
La Chasse	
Grand prix annuel des anciens d'AFN	25
Association des résidents gêtois	
Ecole de danse	26
Les Dames de Mont-Caly	27
Monographie des Gets	28

NOTRE COUVERTURE :

1^{re} page : Les Dames de Mont-Caly

4^e page : Cinquantenaire
de l'Appel du 18 juin 1940

Comptes administratifs 1989

Commune

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Denrées et fournitures	443.406,35
Frais de personnel	3.954.776,18
Impôts et taxes	151.946,48
Travaux et services extérieurs	2.385.438,48
Participations et contingents	1.441.977,42
Allocations - Subventions	3.845.176,80
Frais de gestion générale	540.171,28
Frais financiers	4.846.465,18
Charges exceptionnelles	5.206,00
Prélèvement pour dépenses d'investissement	2.900.613,00
TOTAL DES DÉPENSES	20.515.177,17

RECETTES

Produits de l'exploitation	1.343.594,28
Produits domaniaux	1.211.535,91
Produits financiers	175,40
Recouvrements - Subventions	2.363.251,48
Dotation globale de fonctionnement	6.368.786,68
Impôts indirects	1.740.580,94
Contributions directes	6.650.462,00
Produits exceptionnels	945.468,00
Produits antérieurs	1.428.009,13
TOTAL DES RECETTES	22.051.863,82
Excédent de fonctionnement de clôture ..	1.536.686,65

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Déficit ex 1988	153.043,53
Remboursement capital emprunts	2.807.544,42
Acquisition de terrains de voirie	33.922,84
Acquisition matériel de bureau	60.421,11
Acquisition matériel scolaire	16.209,84
Acquisition matériel et outillage divers	47.797,00
Acquisition véhicule	101.150,00
Musée musique mécanique	173.376,66
Travaux salle des fêtes	267.413,79
Entretien bâtiments divers	71.195,30
Travaux de voirie divers	794.660,32
4 ^e tranche voie du Pied-de-l'Adroit	2.002.011,85
Parking et pont des Perrières	3.719,89
Eclairage public extension du réseau	146.766,08
Extension adduction d'eau	
Les Folliets - La Villaz	284.677,31
Travaux forestiers	132.791,86
Etudes du golf des Chavannes	73.353,48
Remboursement annuités syndicat électricité	206.623,45
TOTAL DES DÉPENSES	7.376.678,73

RECETTES

Subventions départementales	
- Travaux adduction d'eau	74.080,00
- Musée musique mécanique	288.889,00
Prélèvement - recettes de fonctionnement	2.900.613,00
Produit taxes pour dépassement C.O.S. ..	979.293,00
Fonds de compensation T.V.A.	1.128.780,00
Dotation globale d'équipement	199.161,34
Produit des emprunts	2.300.000,00
Aliénation de terrain communal	10.625,00
Reprise véhicule	8.500,00
TOTAL DES RECETTES	7.889.941,34
Excédent d'investissement de clôture	513.262,61

Centre communal d'action sociale

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Impôts fonciers	359,00
Diverses prestations	34.657,00
Secours en argent	21.315,00
TOTAL DES DÉPENSES	56.331,00

RECETTES

Concession dans le cimetière	125,00
Part impôt spectacle	6.230,00
Produit des quêtes et dons	6.076,00
Excédent de fonctionnement exercice 88 ..	63.802,97
TOTAL DES RECETTES	76.233,97
Excédent de fonctionnement de clôture ..	19.902,97

ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Travaux d'entretien station d'épuration et collecteurs	500.083,08
Frais divers de gestion	5.506,88
Frais financiers	613.385,82
Prélèvement pour dépenses d'investissement	118.000,00
Déficit de l'exercice 1988	32.026,63
TOTAL DES DÉPENSES	1.269.002,41

RECETTES

Produit taxe d'assainissement	505.225,03
Subvention communale et prime pour l'épuration	578.801,55
Droits de raccordements	205.500,00
Bonification d'intérêts	9.382,50
TOTAL DES RECETTES	1.298.909,08
Excédent de fonctionnement de clôture ..	29.906,67

II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Déficit 1988	280.129,96
Remboursement capital des emprunts	383.910,04
Collecteur des Granges	391.184,30
TOTAL DES DÉPENSES	1.055.224,30

RECETTES

Subvention du département	35.000,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	118.000,00
Taxe locale d'équipement	421.730,21
Produit des emprunts	137.876,00
Recouvrement de créances	5.916,32
TOTAL DES RECETTES	718.522,53
Déficit d'investissement de clôture	336.701,77

Budget annexe

Régie communale des remontées mécaniques

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Denrées et fournitures	354.837,85
Frais de personnel	7.629.271,98
Impôts et taxes	642.903,97
Travaux et services extérieurs	5.166.981,89
Participations et contingents	2.321.040,08
Allocations - Subventions	1.939.605,11
Frais de gestion générale	1.275.822,97
Frais financiers	7.258.611,60
Charges exceptionnelles	3.357,50
Prélèvement pour dépenses d'investissement	3.973.000,00
TOTAL DES DÉPENSES	30.565.432,95

RECETTES

Produits de l'exploitation	26.252.729,55
Produits domaniaux	618.248,88
Recouvrements - Subventions	771.735,00
Produits antérieurs	1.700.934,77
TOTAL DES RECETTES	29.343.648,20
Déficit de fonctionnement de clôture	1.221.784,75

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement capital des emprunts	4.565.453,17
Acquisition télési	210.309,56
Acquisition matériel et outillage divers	505.825,93
Acquisition matériel de transport	109.140,18
Modification lâchers sous poulie TS Nauchet/Chéry	528.094,96
Télési du château - 1 ^{re} tranche	276.080,73
Télésiège des Chavannes et locaux techniques	1.916.712,60
Grosses réparations sur les installations ...	845.740,05
Travaux de terrassement - drainage pistes	284.788,13
Aménagement zone du Bô	14.261,69
Remboursement annuités syndicat électricité	105.584,92
TOTAL DES DÉPENSES	9.361.991,92

RECETTES

Excédent de l'exercice 1988	1.131.755,76
Subvention boucle de ski de fond	135.000,00
Prélèvement recettes de fonctionnement ..	3.973.000,00
Dotation globale d'équipement	281.773,95
Produit des emprunts	3.100.000,00
Reprise de matériel	3.150,00
Récupération T.V.A./Chavannes	363.437,00
TOTAL DES RECETTES	8.988.116,71
Déficit d'investissement de clôture	373.875,21

Mouvement démographique de 1990

NAISSANCES : 25

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur :

- Le 31 janvier, Sarah, Alexis, Adélaïde MUGNIER à Annecy, fille de Christophe MUGNIER, et de Véronique LARRAT, Les Cornuts-d'en-Bas.
- Le 13 février, Germain, Jean, André BERTHET, à Annemasse, fils de Christian BERTHET et de Sylvie FANTOLA, Les Ramus.
- Le 14 février, Valentin, André, Bernard DUCRETTET, à Cluses, fils de Thierry DUCRETTET et de Géraldine REVEL, Le Néveda.
- Le 23 février, Laura, Johanna BERTHET, à Annemasse, fille de Jean-Pierre BERTHET et de Daisy DE CUYPERE, chef-lieu.
- Le 4 mars, Marie, Yvette, Monique DELAVAY, à Thonon, fille de Jean-Claude DELAVAY et de Véronique CORDIER, H.L.M. Les Perrières.
- Le 11 mars, Teddy, Jacques BOURSIN, à Thonon, fils de Olivier BOURSIN et de Alfreda DUPONT, Le Panorama.
- Le 12 mars, Benoît, Michel DEFRANCE, à Evian-les-Bains, fils de Michel DEFRANCE et de Cécile GUYON, Le By.
- Le 26 mars, Pierre, Emile, Joseph MARTIN, à Thonon-les-Bains, fils de Véronique MARTIN, immeuble Villard.
- Le 4 avril, Johanna, Carole TOUCHEBŒUF, à Sallanches, fille de Laurent TOUCHEBŒUF et de Valérie DERBEKIAN, Gibannaz.
- Le 29 mai, Alexis, Henri, Jean HOMINAL, à Thonon-les-Bains, fils de Pierre HOMINAL et de Fabienne COPPEL, Hôtel Alpina.
- Le 3 juin, Sevily PAMUK, à Cluses, fille de Hayati PAMUK et de Leyla DIREK, H.L.M. Les Perrières.
- Le 12 juin, Serdal TEKIN, à Cluses, fils de Selahattin TEKIN et de Ganimet DIREK, Le Léry.
- Le 27 juin, Perrine, Marie, Monique PERNOLLET, à Thonon-les-Bains, fille de Roger PERNOLLET et de Cécile MARULLAZ, Les Perrières.
- Le 12 juillet, Marion, Ingeborg, Michelle MONNET, à Thonon-les-Bains, fille de Emmanuel MONNET et de Christine PAQUET, Lou P'teaux.
- Le 26 juillet, Adrien, Guy, Jean MORIN, à Thonon-les-Bains, fils de Olivier MORIN et de Laure RECH, La Rape.
- Le 3 août, Sylvain CABUIS, à Cluses, fils de Jean-Pierre CABUIS et de Eliane BLANC, Les Flocons.
- Le 6 août, Lorène MONTEGANI, à Thonon-les-Bains, fille de Claude MONTEGANI et de Laurence CHEVALLET, Nantcru.
- Le 7 septembre, Christian, Philippe BAUD, à Evian-les-Bains, fils de Olivier BAUD et de Maryline MONNET, l'Orée des Pistes.
- Le 13 septembre, Medhi, Sacha MUGNIER, à Evian-les-Bains, fils de Gilles MUGNIER et de Chantal LAPIERRE, Le Bénévy.
- Le 18 septembre, Romy, Jenna CHAPOTTE à Evian-les-Bains, fille de Robert CHAPOTTE et de Monique BERTHET, Les Granges.
- Le 1^{er} octobre, Sébastien, Didier DUGERDIL, à Ambilly, fils de Nicolas DUGERDIL et de Marie-Laure GEROUDET, La Pierre.
- Le 1^{er} octobre, Adeline, Anne ANTHONIOZ, à Bonneville, fille de Christian ANTHONIOZ et de Anne CASSERON, Les Chavannes.
- Le 25 octobre, Florian, Stanislas, Marius FONTAINE, à Annemasse, fils de Michel FONTAINE et de Christine EYMOND, Le Grizzli.
- Le 5 décembre, Matthieu, Tristan ANTHONIOZ à Cluses, fils de Lionel ANTHONIOZ et de Nadine DEBIENNE, H.L.M. Les Clos.
- Le 5 décembre, Emilie COPPEL, à Bonneville, fille de Laurent COPPEL et de Karine BRIFFAUT, La Pierre.

MARIAGES : 8

A l'intérieur de la commune :

- Le 17 mars, Georges LEHU, ouvrier charcutier, demeurant aux Gets, résidence « Le Bois de Lune » et Guylaine, Pascaline CODRON, femme de chambre, demeurant aux Gets, résidence « Le Bois de Lune ».
- Le 16 juin, Christophe, Jean, Marie, Joseph PORRET, informaticien, demeurant à Albertville (Savoie) et Sylviane, Madeleine ANTHONIOZ, informaticienne, demeurant aux Gets, Les 4 Saisons.
- Le 23 juin, Arnaud, Maurice, Constant SCHAUBRŒCK, responsable commercial, demeurant à Marcq-en-Barceul (Nord) et Yolande, Michaela, Georgette RIOM, comptable, demeurant aux Gets, Le Faucigny.
- Le 15 septembre, Jean, Denis, Michel PINNETERRE, chef cuisinier, demeurant aux Gets, résidence « Le Crozat » et Sylvie, Ivelyne, Roseline DENOUX, serveuse, demeurant aux Gets, résidence « Le Crozat ».

- Le 13 octobre, Denis MARULLAZ, monteur en remontées mécaniques, demeurant à Morzine et Ingrid Bernadette DUGERDIL, monitrice de ski, demeurant aux Gets, Le Léry.
- Le 20 octobre, Pierre, Jacques JORDANIS, directeur général, demeurant à Morzine et Sabine BUSSAT, vendeuse, demeurant aux Gets, Le Cry-de-Lys.
- Le 27 octobre, David CONTAT, moniteur de ski, demeurant aux Gets, La Liberté et Nathalie, Marthe, Aline PERRET, vendeuse, demeurant aux Gets, La Liberté.

A l'extérieur de la commune :

- Le 15 décembre, Jean-Michel DUCRETTET, artisan carreleur, demeurant aux Gets, Le Moulin et Géraldine, Marie, Joseph MOENNE, secrétaire, demeurant à La Roche-sur-Foron.

DÉCÈS : 21

A l'intérieur de la commune :

- Gaston, Jean-Michel COPPEL, fils de Michel COPPEL et de Marie Joséphine BASTARD, veuf de Odette, Marie-Louise BARRAS, décédé le 3 février, à 78 ans.
- Yves DUFOUR, fils de Irma, Simone DUFOUR, divorcé de Danièle, Micheline RAPHOZ, décédé le 1^{er} mars, à 45 ans.
- Jeanne, Clémence BERGOEND, fille de Antoine, Marie BERGOEND et de Marthe, Valentine ANTHONIOZ, épouse de Fernand, François, Marie ANTHONIOZ, décédée le 6 avril, à 69 ans.
- Henri, André, Luis ESCANDE, fils de Paul, Bernard ESCANDE et de Emilie, Pauline Anna FAU, veuf de Paulette, Germaine BALESTERS, décédé le 11 août, à 68 ans.
- Marcelle BERGER, fille de Claude, Marie, Joseph BERGER et de Ermance, Clotilde FOURNIER, épouse de Auguste, Jean, Antoine TEPPAZ-MISSON, décédée le 14 août, à 81 ans.
- Elise, Marguerite, Augustine COLAS, fille de Auguste, Arthur, Emile COLAS et de Marguerite, Emilie LEPAGNEZ, célibataire, décédée à 87 ans.
- Gérald, Jacques STEPHEN, fils de Jean STEPHEN et de Anne-Marie JULLET, célibataire, décédé le 9 septembre, à 21 ans.

A l'extérieur de la commune :

- Jean-Marie MUGNIER, fils de Jean-Louis MUGNIER et de Josephette, Philomène COPPEL, décédé le 16 janvier à Argonay, à 84 ans.
- Fernand, Louis GREVAZ, fils de François, Joseph GREVAZ et de Joséphine, Marie, Claudine DELAVAY, décédé le 1^{er} février à Cluses, à 69 ans.
- Marcel, François, Marie ANTHONIOZ, fils de François, Emile ANTHONIOZ et de Josephette, Marie DUCRETTET, décédé le 14 mars à Plancherine, Savoie, à 75 ans.
- Arsène, André BLANC, fils de Joseph, Marie BLANC et de Sylvie, Marie PERNOLLET, époux de Marthe, Alice BERGOEND, décédé le 30 mars, à 83 ans.
- André, Antoine DUCRETTET, fils de Emile, Louis, Alphonse DUCRETTET et de Céline, Marguerite, Rosine PASQUIER, époux de Philomène, Santa FOTIA, décédé le 9 avril à Cluses, à 39 ans.
- Françoise, Marie, Anastasie COPPEL, fille de François, Nicolas COPPEL et de Françoise, Joséphine ANTHONIOZ, décédée le 19 mai à Annecy, à 77 ans.
- Lina, Olympe PREMAT, fille de Louis, Antoine PREMAT et de Marianne, Marie BLANC, épouse de François, André ANTHONIOZ, décédée le 26 mai à Passy, à 77 ans.
- Constant, Marius, Joseph PERNOLLET, fils de Constant, Joseph PERNOLLET et de Herménie, Noémie ANTHONIOZ, époux de Simone, Marie, Joséphine BERGOEND, décédé le 1^{er} juin à Thonon-les-Bains, à 66 ans.
- Jean-Marie BAUD, fils de Emile, Marie BAUD et de Marie, Joséphine PERNOLLET, décédé le 1^{er} juillet à Saint-Julien-en-Genevois, à 82 ans.
- Marie-Louise DUCRETTET, fille de Marie, Célestin DUCRETTET et de Françoise, Anastasie BLANC, veuve de François, Eugène ANTHONIOZ-ROSSIAUX, décédée le 14 juillet à Thonon-les-Bains, à 83 ans.
- Alice, Marie, Céline COPPEL, fille de Joseph, Marie, Théodore COPPEL et de Josephette, Marie-Louise BLANC, épouse de Louis, Joseph COPPEL, décédée le 1^{er} novembre à Ambilly, à 77 ans.
- François, Maurice BERGOEND, fils de Jean-Claude BERGOEND et de Félicie, Eugénie ANTHONIOZ-BLANC, époux de Annie, Madeleine, Maxette AUBÉ, décédé le 7 décembre à Thonon-les-Bains, à 57 ans.
- Evelyne, Michèle, Marie DEVÉ, fille de André, Henri, Lucien DEVÉ et de Simone, Christine, Marie THOMAS, épouse de Rémy, Fernand PERNOLLET, décédée le 25 décembre à Bron, Rhône, à 29 ans.
- Marcelle, Ida ANTHONIOZ-BLANC, fille de Ernest ANTHONIOZ-BLANC et de Esther, Césarine QUALLINO, décédée le 31 décembre à Passy, à 69 ans.

Recensement 1990 : 1.293 habitants



Le 15 septembre : Jean PINNETERRE et Sylvie DENOUX.



Le 13 octobre : Denis MARULLAZ et Ingrid DUGERDIL.

LES MARIÉS DE L'ANNÉE



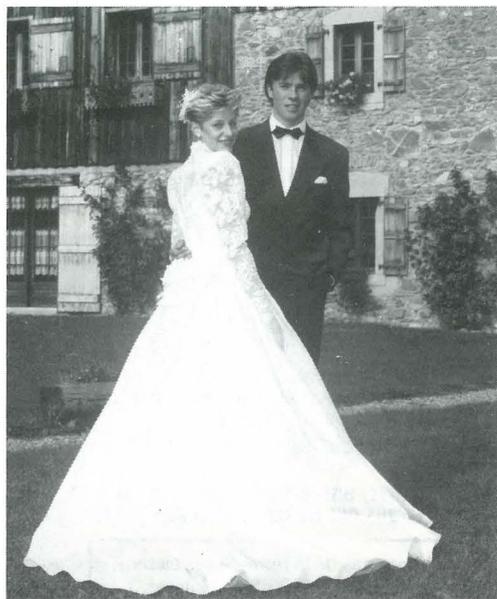
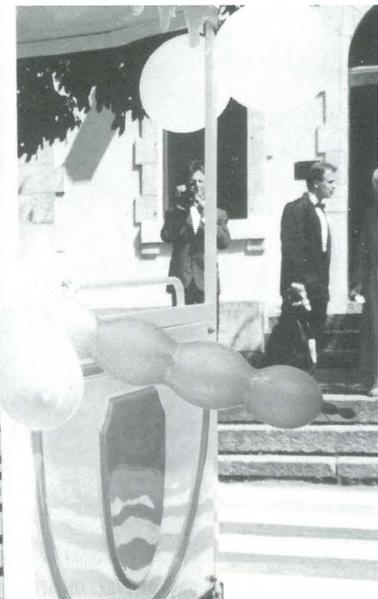
Le 23 juin : Arnaud SCHAUBROECK et Michaëla RIOM.



Le 20 octobre : Pierre JORDANIS et Sabine BUSSAT.



Le 16 juin : Christophe PORRET et Sylviane ANTHONIOZ.



Le 27 octobre : David CONTAT et Nathalie PERRET.

Le 11 novembre 1990

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Allocution de M. le maire

Nous commémorons aujourd'hui le 72^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, mais aussi, en cette année 1990, le triple anniversaire du général de Gaulle.

Centième anniversaire de sa naissance, cinquantième anniversaire de son appel, vingtième anniversaire de sa mort. Nous devons le plus grand respect à ce personnage hors du commun qui, durant sa vie, aura suscité la passion plus que l'adhésion et qui, les passions apaisées, obtint aujourd'hui l'adhésion de la France entière.

Le général était de la génération des 52 jeunes inscrits sur notre monument ; il fut d'ailleurs emprisonné en 1917 après avoir été blessé à Douaumont.

« *Ceux qui souffrent le plus de la guerre, disait-il, ce sont les femmes parce qu'elles restent. Elles sont le genre humain, la permanence de l'espèce ; ce sont elles qui souffrent le plus dans leur chair.* »

Que de peines pour les femmes, pour les mères des quelque 300 jeunes Gêtois engagés sur le terrible front. Que de pleurs à l'annonce du décès de chacun des 52 jeunes arrachés à leur commune et tombés glorieusement pour la France et la liberté. Que de tristesse dans tout le pays lorsque l'on érigea les monuments aux Morts sur chaque place de village.



VUE DES DERNIÈRES COUPES AFFOUAGÈRES ; PHOTO PRISE VERS 1947 DANS LA FORÊT DU MONT-CHÉRY (MOLLIANANT).



FAMILLE PHILIPPE, INSTITUTEURS AUX GETS DE 1910 À 1920 : LES 3 FILS ONT ÉTÉ TUÉS À LA GUERRE DE 14.

On n'hérite pas de la terre de ses aïeux...
On l'emprunte à ses enfants !

A. DE SAINT-EXUPÉRY.

Que d'émotion aux Gets en inaugurant, en 1923, ce monument ; durant la lecture des 52 noms gravés, émotion teintée cependant d'espoir et de paix car devant tant de souffrances vécues, on pensait que cette guerre serait la « der des der ».

Hélas apparut rapidement la montée des dictatures en Italie, en Allemagne et au Japon ; de Gaulle mit en garde la nation, alerta les autorités de l'époque sur les mesures à prendre, mais en vain.

Dès lors, il se révéla toute sa vie un visionnaire de l'appel du 18 juin où il défia jusqu'aux apparences du bon sens, où, seul à Londres, il tira l'attelage de la France jusqu'à sa description en pleine guerre froide de l'Europe des peuples de l'Atlantique à l'Oural et ce il y a un quart de siècle, alors que l'immense bloc totalitaire semblait à jamais inébranlable. Hasard ou reconnaissance de l'histoire, le mur de Berlin tombait un 9 novembre, jour anniversaire de sa mort, il y a juste un an.

Mais revenons à la Deuxième Guerre mondiale. Il y a 50 ans jour pour jour, le 11 novembre 40, commençaient les premiers actes de résistance avec la Commémoration de l'Armistice de 1918, ici et là, et notamment à l'Arc de Triomphe où une manifestation de jeunes lycéens et étudiants fut durement réprimée. Les actes d'héroïsme se succédèrent ensuite à travers toute la France durant 4 années, et plusieurs Gêtois, dont l'action reste trop méconnue, participèrent à cette résistance courageuse à l'occupant.

Le chef de la France libre permit, en 1945, à notre pays de sortir de cette guerre la tête haute, malheureusement, pour 3 familles gêtoises se rajoutaient les noms de leurs enfants à la liste déjà trop longue des morts de la guerre de 14-18.

Enfin, c'est encore de Gaulle qui assuma le règlement douloureux, certes, mais inéluctable, de la guerre d'Algérie. Conflit ayant entraîné également combien de séparations et de souffrances dans les familles.

De Gaulle, dont le destin s'est confondu avec celui de la France, lui a donné une ambition dans la guerre comme dans la paix. Car de Gaulle, ce fut aussi : le vote des femmes, la Sécurité Sociale, l'école jusqu'à 16 ans, le nouveau franc, l'airbus, le TGV, le tunnel sous le Mont-Blanc ; ce fut, à l'extérieur, une France reconnue et respectée.

La leçon à tirer de ce triple anniversaire du général de Gaulle, par lequel la France s'honore elle-même et grâce auquel la France se souvient de tous ceux qui sont morts pour elle, c'est une leçon de foi, de volonté et d'effort dans le respect de l'homme et des peuples. C'est une leçon éternelle pour Les Gets, pour la France, pour le monde.

Denis BOUCHET, maire des Gets.



CETTE PHOTOGRAPHIE DES GETS DATE DE 1957. ON APERÇOIT LA TRANCÉE CREUSÉE POUR L'ADDUCTION D'EAU. ON PEUT REMARQUER LE NAUCHET ET LES PISTES DU RANFOILLY QUI SONT ENTIÈREMENT DÉBOISÉES. EN HAUT, À GAUCHE, « CHAMOISSIÈRE ».

Les travaux communaux

par André COPPEL

■ Service de la VOIRIE

- Installation de la machinerie de la patinoire sous le groupe scolaire.
- Modification des égouts des W.-C. publics sous le groupe scolaire.
- Livraison et participation à la pose des buses de la piste verte.
- Démolition de la vieille porcherie de Mont-Caly.
- Nettoyage du chemin forestier du Pré.
- Début de la rectification du pont de la Chapelle de Moudon.
- Installation du practice de golf et de tous les terrains d'attractions d'été.
- Aménagement de la patinoire.
- Participation au déblaiement du Beau Site.
- Démontage de la cuve à la station d'épuration.
- Décaissement et empierrement de la route de la Croisette.
- Emplois périodes à l'enrobé.
- Débardage du bois au terrain de foot.
- Changement de la cuve à mazout de la poste.
- Transport des boues de la station d'épuration.
- Enneigement des pistes.
- Déneigement et environnement habituels.

■ Service de la MENUISERIE

- Confection de bacs à fleurs.
- Aménagement de la cantine à la salle de la Colombière.
- Transformation de la cantine scolaire en salle de classe.
- Agencement de la gendarmerie, bureau de poste.
- Agencement des caisses des Chavannes et du Chéry.
- Confection de 14 bancs pour la place de la Mairie.



PASSAGE SKIEURS DE LA PISTE VERTE : OUVRAGE RÉALISÉ EN ÉLÉMENTS DE BÉTON PRÉFABRIQUÉS D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 25,50, 6 MÈTRES DE LARGEUR ET 4 MÈTRES DE HAUTEUR. 12 CAMIONS SEMI-REMORQUE ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES AU TRANSPORT DE CES ÉLÉMENTS, MIS EN PLACE PAR UN CAMION-GRUE.



INAUGURATION DE LA PATINOIRE LE 2 NOVEMBRE 90 AUTOUR D'UN VIN CHAUD ET AU SON DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE.

■ Service des EAUX

- Branchements divers pour la patinoire.
- Installations sanitaires de la cantine à la Colombière.
- Repérage des bouches d'égouts et eau potable avec la société E.D.A.C.E.R.E.

Il a été établi un règlement des eaux et d'assainissement ; il est à la disposition des usagers en mairie.

A titre indicatif, la consommation d'eau pendant les vacances de février a été la suivante : 2.150 m³ par jour provenant de la station de pompage de Bonnavaz et 500 m³ par jour provenant des sources naturelles, soit une consommation journalière de 2.650 m³.

■ Atelier PEINTURE

- Barrières des ponts.
- Poteaux incendie.
- Cabanes à poubelles et divers bâtiments communaux.
- La station de pompage de Bonnavaz.
- Portes des garages des pompiers.
- Divers.

■ Service MAÇONNERIE

- Pose des bordures de trottoirs et des caissons autour de la patinoire.
- Mur de protection sur l'aire de pique-nique de la Vouagère.
- Modification W.-C. école publique.
- Tablettes et crépissage du mur Jean-Marie-Pernollet.
- Construction du mur au rond-point des Clos.
- Murette en bordure du jardin de Mme Ramel, « Les Plans ».
- Installation d'une grille d'écoulement des eaux de la V.C. chez Mme Faucher.



LE PONT DU BO : 14,80 MÈTRES DE LONG, 4 MÈTRES DE LARGE ; ACCÈS DIRECT AU TÉLÉSKI DU CHÂTEAU.



LE HOCKEY-CLUB DE MORZINE EN PLEINE ACTION...

La Sagets

La création de la société anonyme d'économie mixte « La Sagets » est récente puisqu'elle remonte au mois de novembre 90. Jusque-là l'exploitation des pistes et des remontées mécaniques de la station était assurée par la régie municipale.

Plusieurs raisons furent à la base de ce changement de structure. La plus fondamentale étant d'ordre économique, il fallait créer une véritable entreprise responsable de sa gestion et de son développement qui puisse agir en toute indépendance sans être tributaire d'un carcan administratif trop lourd. Il fallait aussi que cette société reste la propriété des Gêtois et préserve le patrimoine communal.

La solution choisie fut la plus raisonnable puisque la structure d'une S.A.E.M. impose la majorité absolue à la commune et place ainsi le maire en qualité de président du conseil d'administration.

En fait, la Sagets est allée bien au-delà de ces garanties de base puisque la répartition des actionnaires fait apparaître une large concertation des agents économiques gêtois avec :

- la mairie gardant 80 % des actions,
- l'office du tourisme représenté par son vice-président Philippe Grod, un peu moins de 20 % des actions,
- le Ski-Club représenté par son président Régis Blanc,
- l'Association des commerçants représentée par son président Jean-Pierre Cabuis,
- l'Association des loueurs en meublés représentée par son président Jean-Michel Baud,
- l'Association des hôteliers représentée par son président Michel Mugnier,
- l'E.S.F. représentée par son directeur Jacques Pugin.

Avec un capital initial de 2 MF, la nouvelle société a repris l'ensemble du personnel permanent de la régie. Un contrat d'affermage passé avec la mairie précise en détails toutes les clauses à respecter en particulier celles qui régissent le rachat du matériel mobile d'exploitation et du loyer annuel des installations.

Ainsi la mutation s'est effectuée en douceur, mais déjà le simple fait d'avoir acquis une autonomie a été ressenti par chacun comme une nouvelle responsabilité.

Le principe de fonctionnement de la nouvelle société est basé sur trois critères, d'après ce qui ressort des différentes réunions qui ont eu lieu avec le personnel et la maîtrise.

- La compétence qui devra être l'axiome de base dans l'occupation de chaque poste.
 - La délégation qui devra se pratiquer à tous les niveaux.
 - La confiance sans laquelle l'esprit d'entreprise ne peut s'épanouir.
- Au-delà de ces principes, des objectifs précis doivent être fixés.

D'abord, une priorité dont chacun a eu conscience immédiatement : la Sagets a un rôle prépondérant dans l'accueil des skieurs. Elle donne le ton. Cela se traduit dans la tenue, le langage et le comportement. Des efforts considérables ont été faits dans ce domaine, le bel uniforme de nos employés n'est pas seul à avoir contribué à cette réussite, la location du petit train par la Sagets qui offre aux skieurs ce service de transfert gratuit fait partie de cette politique de prise en charge du touriste qui doit porter ses fruits rapidement. Ensuite, une gestion rigoureuse devrait permettre de dégager du profit pour investir dans les hommes et dans le matériel et assurer ainsi une pérennité de l'emploi dans notre village. Le rapprochement avec la commune de Morzine a permis de mettre en place un forfait particulièrement apprécié de tous, qui vient consolider notre position de grande station. Cette collaboration doit être poursuivie.

Dans l'immédiat, après ces trois dernières saisons, la règle est à la prudence. L'effort portera cet été sur l'entretien des pistes, le travail d'engazonnement et de lissage des profils. Ceci est fondamental.

Durant cet hiver, même dans des conditions quelquefois difficiles, les pistes des Gets ont été appréciées par les connaisseurs qui ont pu faire la comparaison avec d'autres domaines à la même époque.

On essaiera aussi de changer, sinon cette année du moins l'an prochain, le télésiège vétuste de la Rosta dont le débit est insuffisant, par un quatre places à pinces fixes de grand débit. Il faudra aussi penser à redonner une jeunesse à la gare inférieure de la télécabine des Chavannes. D'autres dépenses moins spectaculaires mais tout aussi nécessaires seront obligatoires. A long terme, les idées ne manquent pas et si la neige et les saisons le permettent, la Sagets au service de la station devrait avoir un bel avenir devant elle.

François GODDET, directeur.

Denis BOUCHET, président.

43 ans après...



De la fin de la guerre jusqu'en 1948, de nombreux prisonniers allemands travaillèrent dans notre région. Sur notre photo, on reconnaît Bernhard Luce de Herne en Allemagne, qui après 43 ans, est revenu aux Gets dans la famille d'Arsène Blanc où il avait travaillé en 1947. Il a notamment participé à la construction du premier tronçon de la route du Chéry. Arrivé à l'âge de la retraite, il est revenu aux Gets avec sa femme et sa fille. Il pense bien revenir chaque année en vacances.

Nos "cousins" d'Argentine



Des échanges assez fréquents ont lieu entre certains habitants de notre commune et des descendants de la famille Anthonioz-Blanc émigrée en Argentine à la fin du siècle dernier.

Cette année-ci, nous avons eu la visite de trois jeunes gens qui ont apprécié le bon accueil qui leur a été réservé et qui ont goûté avec beaucoup de plaisir à la fondue et à la cuisine locale en général.

Voyage à travers l'Alsace

par Marie-Rose BERGOEND

Organisé par le CCAS, grâce au concours financier de la municipalité, plus de 70 Gêtois membres du 3^e âge ont participé à un magnifique voyage à travers l'Alsace les 13 et 14 septembre 1990.

Le premier jour, ils ont découvert avec enthousiasme l'Ecomusée d'Einsishheim où il a été possible de visiter les architectures et décorations inté-



LES 83 PRINTEMPS D'EUGÉNIE BERGOEND.

rieures de plusieurs maisons alsaciennes, puis Strasbourg, métropole rhénane au passé prestigieux avec ses vieux quartiers de l'III, sa cathédrale qui est un des plus beaux monuments de la chrétienté.

La journée s'est terminée dans une ambiance détendue et sympathique par une croisière dansante sur le Rhin.

Le lendemain, par grand beau temps, ils se sont promenés à travers les vignobles et ont apprécié le village fleuri de Riquewihr, une des perles alsaciennes.

Bien entendu, chacun a pris le temps de visiter une importante cave et de déguster tous les bons crus alsaciens.

Ce merveilleux voyage s'est achevé dans un restaurant des Gets autour d'une succulente soupe à l'oignon.

Les membres du C.C.A.S. avaient prévu une surprise pour Eugénie Bergoend : un gâteau d'anniversaire avec 83 bougies !

Tous se sont séparés en espérant se retrouver pour une nouvelle balade dans une de nos belles régions de France en 91.



VISITE DE STRASBOURG.



VISITE D'UNE CAVE À BEBLENHEIM.



DÉPART DE LA VISITE À L'ÉCOMUSÉE.

"UNE VIE INUTILE EST UNE MORT ANTICIPÉE" (Goethe) 1773

Il pleuvait.

Je pris un livre. Je l'ouvris et je lus : « Le père redoute ses enfants. Le fils s'estime l'égal de son père et n'a, pour ses parents, ni respect, ni crainte. Ce qu'il veut, c'est être libre ». « Le professeur a peur de ses élèves. Les élèves courent d'insultes le professeur. Les jeunes veulent tout de suite la place des aînés ; les aînés, pour ne pas paraître retardataires ou despotiques, consentent à cette démission. Et, couronnant le tout, au nom de la liberté et de l'égalité, l'affranchissement des sexes... ».

Voilà, pensai-je, tels aspects déroutants de notre époque, dénoncés en quelques lignes, et pour jamais. Saluons la franchise et le courage de l'auteur. L'auteur ? Platon, qui écrivit cette page il y a deux mille trois cent cinquante ans !

Raoul FOLLEREAU.

Avec nos sapeurs-pompiers

par Raymond PERNOLLET

D'année en année, les interventions des sapeurs-pompiers sont de plus en plus fréquentes ; ils ont dû faire face, avec efficacité, durant l'été à plusieurs accidents graves. Nous leur adressons nos félicitations pour leur grand dévouement, leur disponibilité. Pour 1990, 78 sorties V.S.A.B., 11 sorties « feu », 17 sorties pour causes diverses (nids de guêpes, inondations, etc...).

Ils vous remercient bien vivement pour l'accueil que vous leur réservez et la générosité que vous leur témoignez lors de leur passage en fin d'année, pour les calendriers.

■ RAPPEL

Désormais, pour faire appel aux sapeurs-pompiers, **COMPOSEZ UNIQUEMENT LE N° 18.**

Vous serez en relation directe avec le Centre de secours principal de Thonon-les-Bains. Ce dernier se chargera d'alerter les sapeurs-pompiers concernés qui seront munis de récepteurs d'appels sélectifs.

A cette occasion, il doit être rappelé la nécessité, lors d'une demande de secours, de donner avec précision les renseignements suivants :

- nature de l'accident ou du sinistre,
- lieu-dit et commune,
- si possible le nombre des blessés,
- nom et numéro de téléphone du demandeur.



SORTIE ANNUELLE : LE MONT-SAINT-MICHEL.



INTERVENTION DE L'HÉLICOPTÈRE.



ACCIDENT DE LA ROUTE À NANTCRU.



EN MANŒUVRE.

La Batterie-Fanfare 'Lou Rassignolets'

par Albert COPPEL

A travers ces quelques lignes, nous allons retracer les activités de la Batterie-Fanfare durant l'année écoulée, à savoir :

- Festival des Batteries-Fanfaires à Marlens
- Défilé du 14 juillet
- Concert à Combloux
- Fêtes du Centre, du Vieux Village et des Perrières durant juillet et août
- Participation au Festival de la Musique mécanique
- Fête de la Saint-Laurent à Châtel
- Animation soirée des Commerçants à Champéry (Suisse)
- Animation fête de l'Alpage à Arêches
- Fête du 15 août à La Côte-d'Arbroz
- Concert aux Gets avec Combloux
- Animation Foire d'Annecy
- Fête des Associations le 7 octobre

Un certain nombre de ses membres a suivi un stage durant les vacances de Noël, avec M. Martial Cottet-Dumoulin, professeur de trompette, et M. Gaillard, professeur de tambour. Ce stage est reconduit pendant les vacances de février.

Comme les années précédentes, nous lançons un appel à tous ceux qui désireraient venir renforcer les effectifs.



FÊTE DE LA SAINT-LAURENT À CHÂTEL.



SORTIE À COMBAFOU.



SORTIE À COMBAFOU.



FÊTE DES ASSOCIATIONS : EXPOSITION.

L'école de musique

En juin 90, l'école de musique fêtait son 5^e anniversaire, une école encore toute jeune mais qui fait son chemin et tient sa place dans la vie associative locale. Cinq ans de formation musicale pour près de 80 de nos jeunes qui, en plus de leur scolarité, ont acquis une certaine formation culturelle musicale leur permettant d'aborder et d'aimer la musique. Ils ont entre cinq et sept années pour acquérir certaines connaissances et des bases solides, le temps de l'école primaire. C'est beaucoup et c'est peu à la fois : c'est au moment où ils ont reçu toutes les bases nécessaires leur permettant de s'ouvrir à une formation plus poussée, vers un niveau supérieur, que ces jeunes doivent prendre le chemin des lycées, de l'internat, et sont confrontés à un choix de vie, partagés entre les études traditionnelles ou peut-être des études musicales, considérées bien souvent comme quantité négligeable et sans avenir. Le choix étant fait, l'élève délaissera, à contrecœur malgré tout, l'instrument sur lequel il aura travaillé durant environ cinq ans pour se consacrer à ses études.

La création de l'orchestre de jeunes, l'année dernière, permet à certains de ces jeunes, une quinzaine environ, de se retrouver et de travailler, chaque samedi soir, à l'élaboration d'un programme, et de pouvoir ainsi entretenir leur formation acquise. Cet orchestre a l'occasion de se produire de temps à autre lors des auditions, concerts, spectacles et diverses animations, mais il faut beaucoup de travail et de temps pour s'y consacrer pleinement et c'est ce temps qui leur manque bien souvent. D'autres projets vont prendre naissance prochainement pour permettre à tous ces jeunes de pouvoir continuer à pratiquer leur art et pour que leurs études musicales aient une suite.

Au terme de ces cinq années, le bilan reste très positif : 94 inscrits à la rentrée 1990-1991. Un certain nombre d'élèves poursuivent leurs études musicales au-delà de leur rentrée en secondaire malgré les difficultés rencontrées.



A LA FOIRE-EXPOSITION D'ANNECY, LE 30 SEPTEMBRE 90.

Rappelons que les auditions des classes d'instruments, spectacles, concerts sont ouverts à tous et que ces rendez-vous témoignent de la qualité de l'enseignement et des progrès réalisés chaque année.

La présidente, Annette BAUD.

RÉSULTATS PROBANTS POUR L'ANNÉE 1990

En formation musicale (solfège), 3 élèves présentés, 3 réussites. Examen de fin de 1^{er} cycle : Aurélia Moussy, Margaret Pernollet. Examen de fin de 2^e cycle : Jean-François Baud.

La réussite à cet examen donne l'accès au 3^e cycle, cycle de fin d'études d'amateur, et classes professionnelles. Celui-ci est assuré par les écoles nationales (Anancy) ou conservatoires (Lyon). Jean-François poursuit en classe fin d'études à Anancy.

En instrument : 8 élèves accèdent au cours moyen considéré normalement comme étant la 7^e année d'exercice, d'où

une performance remarquable quand on sait que l'école n'a que cinq ans d'existence.

Classe de piano : Margaret Pernollet, Virginie Delavay, Marie-Sophie Vermant.

Classe d'accordéon : Emmanuelle Halgand, Natacha Goine, Edith Richard, Benoît Marion, Jean-François Baud.

Cette année, l'accent a été porté sur la pratique des instruments à vent : flûte traversière (5 élèves), trompette (4 élèves), saxophone (1 élève). Cet effort sera poursuivi à la rentrée 91-92 afin de créer, dans un avenir proche, un orchestre d'harmonie pouvant être opérationnel d'ici 2 à 3 ans à la hauteur de notre école et de notre commune. Des moyens considérables seront mis en œuvre pour cet objectif (matériel, cours, etc.). Ils seront exposés lors de la prochaine assemblée générale qui, cette année, sera d'une importance capitale pour l'avenir de notre école de musique et nous vous y attendons nombreux. N'oublions pas que la culture aux Gets est l'affaire de tous, au même titre que le sport.

S. CROISSONNIER.



STAGE 90, CLASSE D'ACCORDÉON.



INAUGURATION DE LA MAISON DE SAVOIE À PARIS : CHORALE.

Association de la Musique mécanique Les Gets

par Denis BOUCHET

BILAN DES ACTIVITÉS 1990

RÉCOMPENSES — DISTINCTIONS

8 JANVIER : remise du prix du concours « Chefs-d'œuvre en périls » par les ministres de la Culture et du Tourisme au théâtre de l'Empire à Paris ; prix spécial « connaissance des arts ».

12 JANVIER : M. le préfet de la Haute-Savoie notifie à l'association l'arrêté ministériel de classement de l'orgue philharmonique.

3 AVRIL : le Conseil supérieur du Mécénat Culturel accorde une subvention exceptionnelle de 160.000 F pour la restauration du manège de chevaux de bois.

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS AUX GETS

20 JANVIER : réception au musée de l'association des journalistes des vacances de plein air.

HIVER-ÉTÉ : animation de plusieurs « pots d'accueil » de la station.

7 OCTOBRE : participation à la Fête des associations, salle de la Colombière.

20, 21 et 22 JUILLET : 4^e festival international de la Musique mécanique, 220 participants d'Europe de l'ouest, de l'est et d'Amérique du Nord. Plus de 30.000 visiteurs. Animation permanente dans les rues. Une vingtaine de spectacles : concerts classiques, théâtre forain, cirque, soirée cabaret, bal rétro, spectacles pour enfants... Expositions : sur l'art forain, les automates, la documentation du musée, les réalisations contemporaines.

EXPOSITIONS ET REPRÉSENTATIONS

À L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNE

10 JANVIER : conférence-projection au Rotary-Club du Léman.

DU 15 JANVIER AU 3 MARS : exposition dans les vitrines de la Chambre de Commerce d'Annecy.

20 JUIN : Paris — Inauguration de la Maison de Savoie avec la participation de l'Ecole de Musique.

DU 28 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE : Foire-Exposition d'Annecy. L'association et la station furent invitées sur un stand de 600 m² qui a obtenu la palme d'or des exposants.

24 NOVEMBRE : participation aux assises du patrimoine rhônalpin à L'Isle-d'Abeau.

BILAN MÉDIATIQUE

12 JANVIER : L'A.M.M.G. est l'invitée des actualités de TV « 8 MONT-BLANC ».

16 JUIN : TF1, émission « Allô Marie-Laure ».

22 JUIN : Antenne 2, émission « Chefs-d'œuvre en périls ».

23 JUILLET : reportage aux actualités de 13 h sur TF1 sur le festival.

DIVERS : nombreux articles dans la presse nationale. Parution dans une dizaine de guides touristiques et culturels.



MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA COMMUNE DES GETS

Durant l'année 1990,
29 médailles
ont été décernées
aux touristes
qui ont plus de 20 années
de fidélité
dans notre station



4^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE

20-21-22 JUILLET 1990 • SUR LE THEME

Le festival est largement annoncé

dans la presse et lors de manifestations. Ici, à l'inauguration de la Maison de Savoie à Paris, 20 juin 1990.



▲ L'école de musique participe à cet événement.



▲ Le maire accueille le ministre du Tourisme devant des instruments du musée.



▲ De jeunes Gêtois sont préposés au ruban d'honneur.

Le manège restauré



▲ Les toiles en cours de rénovation.



▲ L'orgue a été entièrement reconstitué.

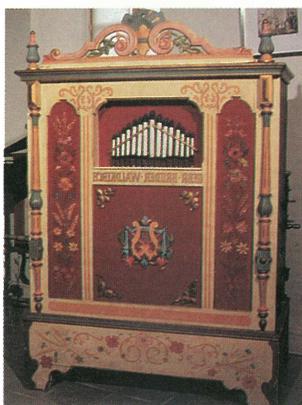
Les récentes acquisitions sont présentées



▲ La salle de concert.



▲ Piano à queue Melodico (Milan) à larges cartons perforés.



▲ Pendule à orgue (fin XVII^e siècle), le plus ancien instrument du musée.

▲ Orgue de manège à cylindre pointé (don d'un collectionneur).



▲ Automate musicien grandeur nature, fabrication entièrement française.

▶ Orchestrion mis en dépôt en 1988. Il a pu être acquis cette année.



LES GETS'', un qui veut encore

Son Festival de musique mécanique, nité. Il a l'ambition d'être à lui seul re, moine dont chacun peut profiter.

Fidèle à son image grandissante, Gets mobilise les professionnels de la attirer plus encore et permet l'investisse lections et les plus beaux fleurons de la un superbe musée.

Le Festival des Gets, qui se suffit à l'rama qui entoure la belle station mont lui sied. Il est hors d'idée de le comparants d'instruments, les noteurs, les g une vitrine, des admirateurs nombreux.

J'ai bien aimé par une douce soirée fête » : la joie des chanteurs flattant le

S'il fallait définir une formule idéal Comment déjà satisfaire simultanément y ajoutait un Savoyard ! Les festivals s Que chacun y fasse son choix pour être fois aux Gets.

Article de M. Michel BRISBART, huis « A.A.I.M.M. ».

LA MUSIQUE MÉCANIQUE

DE LA "FETE FORAINE"

ne grande station
grandir et vivre

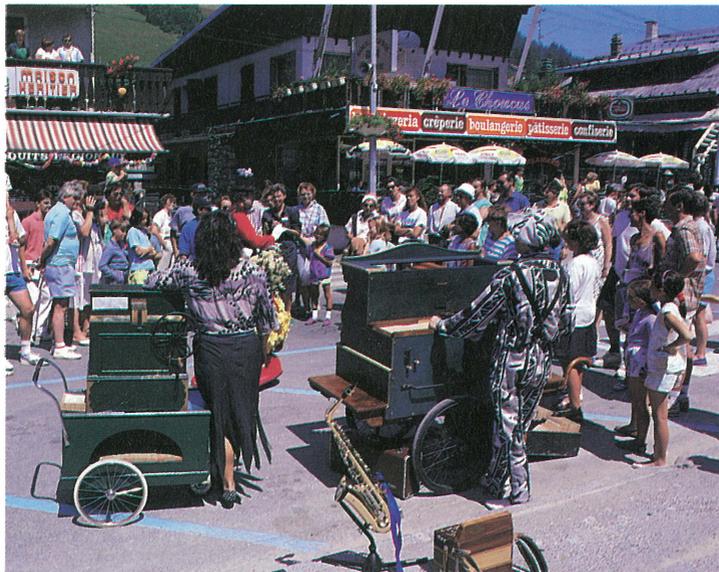
juillet 1990 — le 4^e — assure la péren-
résentatif de la conservation d'un patri-

pour satisfaire son public, la station des
fête qui viennent nombreux. Ce succès
ement et l'acquisition de très belles col-
musique mécanique sont valorisés dans

lui-même, ne se compare pas. Le pano-
tagarde lui donne une domination qui
rer. Il se veut hors-concours. Les fabri-
ens de la fête y trouvent « une piste »,
ux.

rée de la montagne en été « la rue en
le plaisir du tourneur fier de son orgue.
ale, l'on chercherait l'inutile difficulté.
ut un Lyonnais et un Parisien ? Et si l'on
sont bien différents et c'est bien ainsi.
re satisfait. Je retournerai pour une 5^e
sier de justice à Lille, paru dans la revue

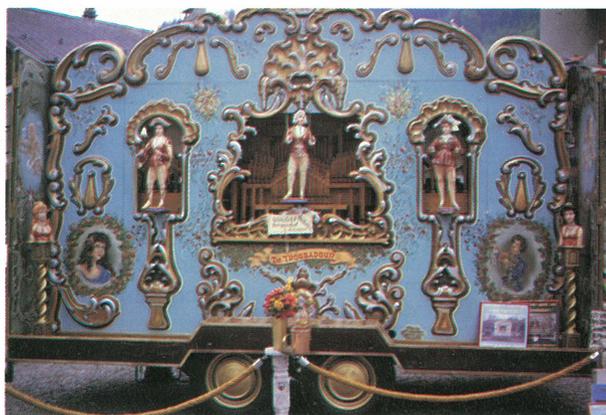
**Nombreuses animations foraines
au son des orgues**



**Joueurs d'orgues de Barbarie, manèges,
automates vivants... venus de tous pays**



▲ Participante suisse.



▲ Gros orgue de manège hollandais.



▲ Nombreux festivaliers venus d'Europe de l'Est. Ici des Tchèques.



Pour la première fois
la collection d'automates

"Roger et Gallet"
est présentée aux Gets



Association des parents

L'année scolaire 89-90 a été marquée par plusieurs points forts :

MAI 90

Tout d'abord, l'organisation de la classe de mer à Cancale (Ille-et-Vilaine). Les enfants ont bien essayé de gagner leur séjour en participant au concours FR3 Thalassa classes de mer, mais ils n'ont pas remporté le gros lot. Néanmoins, ils sont partis comme prévu du 13 au 27 mai au château de Barbe-Brûlée à Port-Mer-Cancale. Un accueil chaleureux était réservé aux petits Gêtois par M. et Mme Bodin et toute leur équipe, ainsi que C. Salanove (les Cancalais sont toujours fidèles clients de notre station puisqu'ils viennent depuis de nombreuses années au chalet Yaka avec les écoliers de Cancale).

Lors de ce séjour, nos enfants ont eu l'occasion d'apprendre et de voir beaucoup de choses ; en effet, un emploi du temps chargé leur était réservé : stage de voile, la criée de Saint-Malo à 5 h du matin, Dinan (ville de Duguesclin), la Rance en bateau avec passage d'écluse, l'usine marémotrice, les îles Chausey, excursion en bisquine, pêche et pose de casiers à homards, parcs à huîtres, etc... Bref un séjour bénéfique pour tous ! Les enfants (CE2, CM1 et CM2) étaient accompagnés de leur instituteur Eric Emmel, et de 2 monitrices, Caroline Podico et Nicole Audibert, toutes deux appréciées par les enfants.



LE CHÂTEAU DE BARBE-BRÛLÉE RAPPELLERA DE BONS SOUVENIRS AUX ANCIENS ÉLÈVES.



A LA CRIÉE DE SAINT-MALO, DE BONNE HEURE ET DE BONNE HUMEUR.



PARC DU CHÂTEAU ET VUE ENVIRONNANTE.

JUIN 90

- Promenade scolaire à Walibi : grand parc d'attractions situé entre Lyon et Chambéry :

3 cars chargés d'enfants excités et joyeux sont partis des Gets tôt le matin. Une journée d'amusement qui restera dans la mémoire des grands et des petits.

- Fête scolaire de fin d'année : organisée dans la cour de l'école, elle a débuté par un spectacle monté par toutes les classes ; puis une exposition de travaux manuels réalisés par les petits en collaboration avec des mamans attendait tous les visiteurs dans les classes de maternelle (collage, tissage, composition florale, patchwork, pâte à sel, menuiserie et décors pour le conte musical du Festival des musiques mécaniques...). Tout cela suivi d'une petite kermesse avec différents stands et d'un goûter composé de bons gâteaux faits par les mamans.

VISAGES...

Un enfant noir, à la peau noire, aux yeux noirs, aux cheveux crépus ou frisés, est un enfant.

Un enfant blanc, à la peau rose, aux yeux bleus ou verts, aux cheveux blonds et raides, est un enfant.

L'un et l'autre, le Noir et le Blanc, ont le même sourire quand une main leur caresse le visage, quand on les regarde avec amour et leur parle avec tendresse. Ils verseront les mêmes larmes si on les contrarie, si on leur fait mal...

Il n'existe pas deux visages absolument identiques. Chaque visage est un miracle. Parce qu'il est unique.

Tahar BEN JELLOUN.

d'élèves de l'école publique

par Elisabeth ANTHONIOZ et Nicole MONNET-LE BIHAIN



WALIBI.



WALIBI.

SEPTEMBRE 90

RENTRÉE SCOLAIRE

Journée pédagogique : sur le thème de l'environnement, la flore et la faune de Haute-Savoie. Visite guidée très intéressante du sentier de découverte de la réserve des Aiguilles Rouges (Col des Montets) et du musée des Rubins à Sallanches.



MAGNIFIQUE JOURNÉE POUR DÉCOUVRIR CETTE SUPERBE RÉSERVE DES AIGUILLES ROUGES.



LES PETITS EN EXTASE DEVANT LA FAUNE « EMPAILLÉE » DE NOS MONTAGNES ET TRÈS ATTENTIFS AUX COMMENTAIRES CLAIRS ET ADAPTÉS DU JEUNE GUIDE DU CHÂTEAU DES RUBINS.

NOVEMBRE 90

SUPER SOIRÉE COUSCOUS AVEC MAMET SON
(Animateur).

Un petit mot concernant l'anglais en primaire : l'A.P.E. a réitéré sa demande pour des cours d'anglais en primaire et M. l'inspecteur d'académie nous a expliqué qu'il faudrait que toutes les communes composant notre secteur aient les moyens de financer ces cours (ce qui n'est pas le cas) afin que les enfants aient tous le même niveau en arrivant en classe de 6^e. Un jour peut-être ?

L'Association des parents d'élèves de l'école publique a été très satisfaite de :

- la création d'un nouveau poste, donc ouverture d'une cinquième classe,
- l'aménagement de nouveaux locaux (la nouvelle classe se trouve dans l'ancienne cantine).

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants et remercie les personnes ayant contribué à ces améliorations (Fédération FCPE, municipalité des Gets). L'école publique se compose maintenant de 5 classes : maternelle (petits, Mme Brigitte Monin, grands, Mme Patricia Heritier) ; primaire (CP, Mme Michèle Perrollet, CE1-CE2, M. Christian Souchon, Mme Laure Morin, CM1-CM2, M. Eric Emmel).

L'A.P.E. signale également sa participation cette année encore au parrainage de la « Virade de l'espoir » à Morzine (contre la mucoviscidose). Bonne année à tous !

LES LANGUES À L'ÉCOLE : ON CONTINUE

L'expérimentation contrôlée d'une langue vivante étrangère à l'école primaire engagée en 1989-1990 va s'étendre sur trois ans avant d'être généralisée. Partout où cet enseignement avait été mis en place, la continuité est assurée. 245.763 élèves de CM1 et CM2 — soit environ 18 % d'entre eux — sont concernés pour cette année scolaire. Le nombre des sites choisis pour l'expérimentation (groupement d'écoles par secteur) a doublé depuis l'an dernier, passant de 600 sites à 1.204, soit 7.168 écoles. Pour connaître les écoles concernées de votre secteur, adressez-vous à l'inspection académique.

Ecole Notre-Dame

Nul ne peut effacer des siècles de civilisation. Nul ne peut oublier ses racines au risque de perdre sa propre identité. Le christianisme fait partie de l'héritage culturel de la France. L'école catholique est une des expressions de ce patrimoine... ", Mgr Bernard Panafieu.

L'Europe : nos enfants s'y préparent déjà. La fête de fin d'année scolaire a brillé par l'éclat des douze étoiles et le talent de nos « artistes écoliers ».

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève a reçu nos plus grands avec leurs copains de Morzine.

Et petits et grands, jeunes, moins jeunes, ont passé une journée inoubliable à Walibi ; le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

L'année 90-91 est lancée.

- Les comités APEL et OGEC préparent activement la classe de mer des « grands » qui aura lieu du 15 juin au 6 juillet en « Côtes d'Armor ».
- Les élèves du primaire se préparent « au cross » organisé par l'U.G.S.E.L. à Thonon en novembre.
- Le loto est fixé au 1^{er} décembre. Ajoutée à la contribution de la mairie, cette soirée permet de financer la classe de mer.

Projets, travail, épanouissement, idées... A nous de développer cela afin de passer une année fructueuse.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE.



L'Association Familiale Rurale

par Bernadette PERNOLLET

L'Association Familiale Rurale a pour but de proposer un certain nombre de services à l'ensemble de la population. Aux Gets, l'A.F.R. s'est orientée vers les enfants, tous les enfants. C'est ainsi que l'association, gérée par des bénévoles, organise et administre les activités suivantes :

- cantine scolaire de décembre à la fin de la saison d'hiver
- centre de vacances et de loisirs (La Ruche)
- piscine.

Le comité directeur est composé de : Mme Bernadette Pernollet, présidente et trésorière ; Mme Annette Poupon, vice-présidente et vice-trésorière ; M. Michel Chambre, vice-président ; Mme Dominique Coppel, secrétaire ; Mme Carole Coppel, vice-secrétaire ; et les membres : Mme Suzanne Coppel, M. Jean-Marie Gobinot, M. Gilbert Defrasne, Mme Josiane Malgrand, Mme Nadine Simon.

■ 1990 : ACTIVITÉS

- La cantine scolaire a accueilli pour la saison d'hiver 1990 une cinquantaine d'enfants.
- La Ruche, ouverte de juillet à fin août, s'est occupée, en moyenne, d'une trentaine d'enfants âgés de 4 à 11 ans.
- La natation nécessaire aux enfants (plus d'une cinquantaine) arrive à fonctionner grâce à l'aide de la commune. En effet, cette activité reste la plus coûteuse pour l'Association Familiale Rurale.

■ OBJECTIFS POUR 1991

- Organiser de plus en plus d'animations (concours de belote, kermesse...).
- Accroître l'effectif des enfants en leur proposant de nouvelles occupations (camps, fêtes...).



PETIT SPECTACLE MUSICAL POUR LES PARENTS



LES ENFANTS DE LA RUCHE S'ÉTAIENT MAQUILLÉS



SAUT À L'ÉLASTIQUE



FÊTE DES ENFANTS : BAL DE BARBE À PAPA

L'environnement

par P. PELVAT

Pour l'année 90, la commission de l'Environnement a renouvelé le concours des maisons fleuries de la station.

De 32 participants la première année, nous sommes passés à 52, ce qui prouve l'intérêt porté par les Gêtois pour le fleurissement de la station.

Personnes récompensées en 90 :

- **Chalet** : Bernard et Monique Trombert, Les Granges ; Roger et Marinette Rambaud, Le Bénevay.
- **Ferme en activité** : François et Marie Pernollet, Les Grangettes.
- **Commerce** : Pierre et Monique Pelvat, La Fruitière.
- **Restaurant** : Guy et Elisabeth Anthonioz, Le Solérey.
- **Hôtel** : Didier et Carole Coppel, Les Girolles.
- **Copropriété** : Monique Baud, Le Cry-de-Lys.
- **Balcons** : Joseph et Thérèse Marjollet, L'Etrivaz ; François et Monique Berthet, L'Etrivaz.
- **Ferme rénovée** : André et Marie Monnet, Le Bénevay.



Activités de la commission de l'environnement

La station a obtenu cette année la 5^e place au concours des stations fleuries au niveau départemental. Une conférence avec la présence de M. Bou lens, responsable du fleurissement à la ville de Thonon, a été organisée au printemps.

Le premier marché aux fleurs a eu lieu dans la station.

Pour la deuxième année consécutive, une journée nettoyage de ruisseaux a été réalisée avec la collaboration de l'Association de pêche gêtoise.

Une conférence sur l'environnement a également eu lieu dans la classe de M. Emmel (instituteur école publique).

Pour l'année 1991, deux projets assez importants sont à l'étude :

- réalisation du sentier botanique sur le Mont-Chéry,
- réalisation des panneaux de signalisation de la station.



LE MARCHÉ AUX FLEURS A CONNU UN GRAND SUCCÈS.



LE LAC, LES SAPINS, LE GAZON, LE CIEL BLEU ET QUELQUES GROS NUAGES... N'EST-CE PAS UN COIN DE RÊVE ?



M. CHIAPELLO, EN VACANCES AUX GETS CET ÉTÉ, A PASSÉ UNE GRANDE PARTIE DE SON TEMPS À RÉNOVER LA CROIX DES CLOS. FÉLICITATIONS POUR CETTE INITIATIVE PERSONNELLE.

SYMPHONIE PASTORALE

*Oyez, oyez bonnes gens
Entendez le doux chant
Venez, venez braves gens
La montagne nous attend.
Fière de sa magnificence
Elle danse, elle danse,
Elle danse devant nos yeux éblouis
Elle danse devant nos cœurs conquis.
Sur le ciel qui l'abrite
Elle pointe ses mille pics
Tel un ruban de toutes couleurs
Qui nous remplit de bonheur
Quelquefois s'accroche un nuage
Sur un de ses flancs
Mais comme un enfant sage
Il glisse tout doucement.
O ! Montagne, mon amie
Demeure toujours pure
Afin que Dame Nature
Comble toute notre vie.*

Léone PIVERT, 1990.

Lire aux Gets

par Corine PIERRE

Eté 90 : la bibliothèque souffle sa première bougie ; elle a pris un an, environ 700 livres, et se porte bien, merci. Notre village peut se féliciter : son pourcentage de lecteurs par rapport à la population est le double de la moyenne nationale. Le bilan présenté lors de l'assemblée générale s'avère donc très positif :

De juillet 89 à juillet 90 : 283 lecteurs inscrits à l'année (Gêtois, résidents), 235 vacanciers inscrits, 5.747 livres prêtés.

Les animations prévues ont fonctionné à plein : accueil des classes chaque semaine, après-midi avec des conteurs professionnels. La fête des associations a permis d'inaugurer notre Kamishibai (petit théâtre de lecture) et « l'heure du conte » pour les plus jeunes. Une semaine plus tard, leurs aînés venaient recevoir les prix du concours « un voyage en montgolfière » organisé pour le week-end national du livre : la fureur de lire.

A cette occasion, une exposition sur l'Himalaya ornait de ses 52 photos géantes les murs de la bibliothèque, à grand renfort de clous, punaises et acrobaties en haut d'une échelle. Une question, du reste, se pose, vu les aménagements réalisés cette année : ne faut-il pas, pour tenir une bibliothèque, savoir manipuler davantage la boîte à outils que les catalogues d'édition ?

Notre projet est maintenant d'augmenter le nombre des lecteurs et d'élargir le choix des livres. Pour y parvenir, votre visite et vos idées seront précieuses. Peut-être ignorez-vous

encore ce que vous trouverez dans votre bibliothèque ? Voici quelques exemples de nos derniers achats :

- Jean-Louis Etienne : « Transantartica »,
- Philippe Labro : « Le petit garçon »,
- « Ils étaient de leur village... » : récits de 7 anciens,
- Albert Jacquard : « C'est quoi, l'intelligence ? » (document enfant)

En vrac : la chasse en montagne, les Alpes du Nord à skis, la formation aux métiers sportifs de la montagne, « leçons particulières », de Françoise Giroud, B.D., albums enfants, policiers, science-fiction, Savoie...

Si vous souhaitez d'autres livres que ceux déjà disponibles, si les horaires d'ouverture ne vous conviennent pas, dites-le nous. Il sera plus facile de faire ensemble de cette bibliothèque ce qu'elle doit être : un espace-lecture pour tous et un lieu de rencontre où il fait bon se retrouver.

Petit rappel pratique :

Heures d'ouverture : lundi, mardi, vendredi, de 16 h 45 à 18 h 30, samedi de 17 h à 18 h.

Permanence de travail le mardi après-midi pour ceux qui ont une heure à donner de temps en temps. Merci !

“Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es. Mais je je te connaîtrai mieux si tu me dis ce que tu relis”.

François MAURIAC.

Montagne et aventure

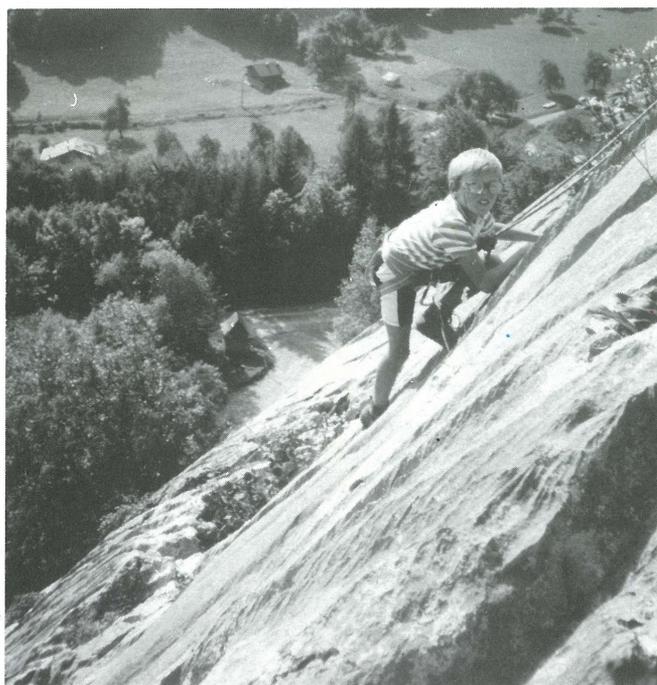
par Claude BARGAIN

90 a vu la poursuite de notre activité avec des sorties tous les mercredis au printemps et tous les lundis durant les vacances d'été. Nous avons fréquenté les écoles d'escalade de Morzine, Le Biot, Mieussy, Sixt, Les Carroz-d'Arâches, et bien sûr, le mur artificiel de la télécabine des Chavannes.

Deux démonstrations d'escalade sur ce même mur devaient avoir lieu en nocturne à titre d'animation de la station. A cause des conditions météo, une seule a pu être réalisée. Après l'escalade des différentes voies par les enfants du club et par des grimpeurs du Biot, 2 films d'aventure clôturaient cette soirée qui connut un franc succès.

Pour 91, nous reprendrons les cours le mercredi à 9 h à partir du début mai, et ceux-ci continueront en juillet et août le lundi à 14 h. Les sorties sont prévues le week-end pour les adultes.

Nous espérons que vous nous rejoindrez nombreux pour pratiquer l'escalade, sport d'équilibre qui nécessite plus de souplesse que de force et qui convient aussi bien aux filles qu'aux garçons.



Tennis-Club

par Pascal MUGNIER

Toute l'équipe du Tennis-Club se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 91. L'année 90 terminée voici les grandes manifestations qui ont été organisées durant cette année.

• EQUIPE DE CHAMPIONNAT

Une équipe a été engagée pour défendre les couleurs des Gets, nous avons terminé second de notre groupe.

• ECOLE DE TENNIS

Cette année encore l'école de tennis a été un vrai succès tant au niveau des participants qu'au niveau enthousiasme des jeunes inscrits. Toujours encadré par un professeur, cette école de tennis est l'occasion pour beaucoup de pratiquer un sport pendant l'été à raison de deux heures par semaine. En juin, cette même école de tennis est prise en charge par les membres du Tennis-Club et un bénévole.

• TROPHÉE DU HAUT-GIFFRE

Pour la première fois depuis sa création, le trophée du Haut-Giffre a changé de canton, nous avons, avec l'aide de Taninges et de Mieussy, remporté ce trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine. Ce superbe tennisman en fer forgé qui représente le trophée du Haut-Giffre sera exposé au chalet du tennis dès le mois de juin.

• PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT À LA SALLE DES FÊTES DES ASSOCIATIONS

Le Tennis-Club était présent lors de la journée des associations sportives et culturelles à la salle des fêtes de la Colombière.

Cette journée nous a permis de mieux nous faire connaître et c'était l'occasion pour toutes les associations présentes de se côtoyer.

• LES TOURNOIS

Le tournoi officiel du mois de juillet a dû être malheureusement annulé à cause du manque d'inscriptions (une vingtaine seulement) peut être dû à un mauvais choix de date et à notre jeune expérience pour l'organisation de ce genre de manifestation.

• PROJET

Actuellement une proposition d'un nouveau système de fermeture des cours est envisagée pour deux raisons :

- pouvoir mieux contrôler les entrées aux courts (réservations)
- pour tenter de résoudre le problème des resquilleurs.

Pour tous renseignements concernant le tennis, adressez-vous à Pascal Mugnier, tél. 50.79.75.18.



ECOLE DE TENNIS.

"Objectif Lune" - Club de parapente

par Pascal BAUD

Les premiers vols en parapente du Mont-Chéry ont été réalisés en 1986. Le matériel existant ne permettait alors pas de décoller du sommet. Depuis, l'évolution technique aidant, le domaine de vol a enfin pu s'agrandir sur la totalité du Mont-Chéry.

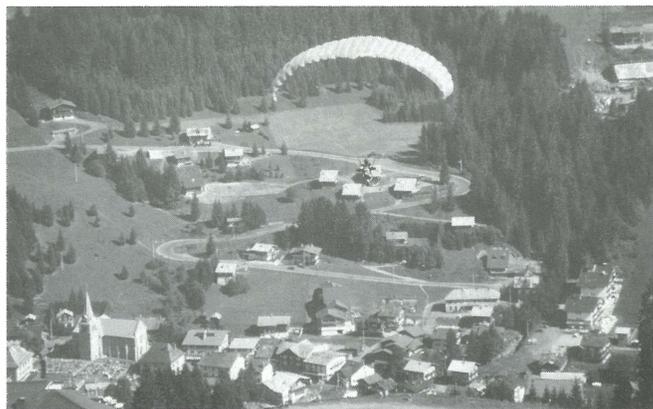
1989 a vu la naissance du club « Objectif Lune », présidé par M. Pascal Baud. Club qui compte maintenant plus d'une cinquantaine d'adhérents, dont une quinzaine de Gêtois. « Objectif Lune », un club jeune et dynamique, se propose d'organiser de nombreuses sorties en

montagne, d'encadrer les élèves en fin de stage et de parfaire les connaissances des membres.

Il est à noter que la structure du club permet l'adhésion de nombreux membres « non-volants » qui sont les bienvenus.



AVANT L'ENVOL.



DANS LES AIRS.

Une nouvelle association aux Gets : le MAC-G

Créé au mois d'avril 90, par quelques mordus de la voiture radiocommandée tout-terrain, le MAC-G (Modèle Auto-Club Gêtois) compte aujourd'hui 13 membres dont bien évidemment des locaux, mais également des gens de l'extérieur (Morzine, Sixt, Genève... et même Clerval dans le Doubs)

Ce club, régi sous la loi de 1901 (association à but non lucratif), a pour principal but de développer la pratique de la voiture radiocommandée dans notre village. C'est effectivement après avoir fait évoluer nos petits bolides durant le mois de janvier 90 au bas de Carry (sans neige pour l'époque malheureusement) que nous nous sommes aperçus de l'intérêt évident de ce nouveau loisir, tant envers la population gêtoise qu'estivale.

C'est dès le mois de mai que toute l'équipe du MAC-G commence les travaux d'aménagement du circuit. Durant 2 mois, pelles, pioches, tronçonneuses et brouettes s'en donnaient à cœur joie pour mettre en place, tracé, palissade, podium pilote, etc. Quelques bosses sont également mises en place sur le circuit afin d'assurer le spectacle.

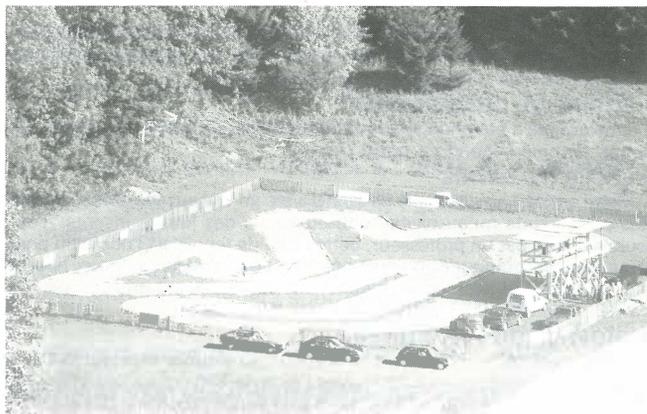
Après pas mal de soirées et de samedis passés à travailler sur le circuit, c'est avec satisfaction que nous procédions aux premiers essais. Le tracé s'avère technique avec des passages lents ou rapides, des virages variés (épingles 45°, 160°, chicanes...) un podium à la hauteur... et des bosses pas si faciles qu'on l'aurait pensé (surtout la double). En résumé, un circuit intéressant de 215 m de développement et 4 m de largeur.

Le 12 août sera une grande date pour notre club. La 1^{re} course sur notre circuit, avec le 2^e grand prix des Gets, organisé par le Passy-Club-Modélisme et son président Jean-Michel Desnottes, qui durant toute la journée fera preuve d'un professionnalisme remarquable.

Ce fut un honneur pour nous de recevoir durant cette course des pilotes venant de toute la ligue dont quelques-uns de dimension internationale. C'est d'ailleurs Mlle Brigitte Putonier, du club de La Balme-de-Sillingy, qui remporta ce 2^e grand



L'ÉQUIPE DU MAC-G AVEC SES « BOLIDES ».



VERS LE BÔ, UNE PISTE BIEN AMÉNAGÉE.

prix. A noter son excellente saison en championnat de France, mais aussi sa participation au championnat d'Europe (Genève) et au championnat du monde (Bangkok).

Notre club, le MAC-G, dès l'an prochain sera affilié au GNMARC (Groupement national de modélisme automobile radiocommandé). Le circuit devait être homologué, et des courses officielles seront bientôt organisées.

Bon nombre d'adhérents MAC-G, durant toute la saison, ont participé à des courses dans toute la ligue (Crémieux, Rumilly, La Balme, Bourg-Saint-Maurice, Bourg-en-Bresse, Albertville...).

Le MAC-G est bien sûr ouvert à tous, que vous soyez débutants ou pratiquants, et nous serons très heureux de vous guider dans vos choix de matériel, mais aussi de vous apporter les conseils techniques que nous avons pu acquérir depuis une année de pratique.

Le droit d'entrée au club est de 120 F et le montant de l'adhésion annuelle de 80 F.

Renseignements auprès de M. Poupon, tél. 50.79.74.16 ou sur le terrain des Pesses chaque samedi à partir de 15 h.

C'est en ma qualité de président du MAC-G et au nom de tous ses adhérents, que je voudrais remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et qui nous aident encore, que ce soit les propriétaires de terrains, les services municipaux, l'office du tourisme, tous les sponsors qui nous font confiance, Dominique et Hervé pour les photos... et tous les gens qui ont mis la main à la pâte.

A bientôt pour rouler ensemble et longue vie au MAC-G.

Le président,
M. POUPON.

D'autres activités...



DÉFILÉ DANS LES RUES DE LA STATION LORS DU RALLYE EQUESTRE DU MOIS D'AOUT.



PRACTICE DE GOLF... EN ATTENDANT L'OUVERTURE DU GOLF 9 TROUS EN 1993.

Ça bouge à la chasse !

Si la chasse est depuis longtemps un centre de vastes débats, nul est notre intention d'entrer dans ces polémiques excepté un point : le chasseur endosse trop souvent la responsabilité d'une dégradation certaine de la faune. Il est souvent plus facile d'avoir un bouc émissaire plutôt que de remettre en question certains projets ou certaines économies ; il y a longtemps que rentabilité et nature ne font plus partie du même monde.

Ceci étant dit, revenons à notre ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) qui, par le biais de notre « canard » local, tient à vous faire part de ses activités ainsi que de la situation de notre faune.

1) ACTIVITÉS

Elles sont principalement axées sur l'observation du gibier afin d'essayer de le maintenir sur notre territoire. A cet égard, nous disposons et entretenons des agrainoirs et des râteliers que nous remplissons soit de foin, soit de maïs. En 1989, nous avons ainsi déversé cinq tonnes de maïs.

Depuis peu, l'association a également décidé de participer plus activement à la vie associative afin de donner une meilleure image du chasseur.

Classe 55



SORTIE EN AUTRICHE.

2) SITUATION ET SANTÉ DE NOTRE FAUNE

a) petit gibier à plume :

- la grive : très présente sur notre territoire ; elle n'est pratiquement pas chassée ;
- la gelinotte : après avoir quasiment disparu, elle refait une timide apparition. Afin de l'aider à revenir d'une densité normale, l'ACCA des Gets a décidé de supprimer sa chasse ;
- le petit coq de bruyère : peu chassé aux Gets, sa population se maintient raisonnablement malgré les attaques incessantes de son biotope. Ses plus grands prédateurs sont la débroussailleuse, le bulldozer et les câbles des remontées mécaniques ;
- la bécasse : gibier de passage en octobre, la dame des bois, nous rend visite en densité fort honorable. Peu d'entre elles agrémentent nos repas ;
- le grand tétaras : il a disparu de notre territoire. On a pu observer un ou deux spécimens sur la commune de Verchaix. A noter qu'il est interdit de chasse depuis longtemps et que sa disparition est surtout due au dérangement qu'il ne supporte pas (travaux forestiers, tourisme, etc.).

Un projet de réintroduction est à l'étude ;

- la bartavelle : inexistante sur notre territoire.

b) petit gibier à poil :

- le lièvre : gibier en régression constante ; depuis quelques années, il semble revenir en meilleure forme. Quelques lâchers de reproducteurs ainsi qu'une bonne gestion (retardement de l'ouverture) semblent nous faire espérer un meilleur avenir ;
- le blanchot : gibier stationnaire dans sa population ; il est comme le petit tétaras, victime de la dégradation de son biotope ;
- le renard : en nette recrudescence ; attention à vos poules... ;
- le blaireau : très présent mais difficile à observer car son activité est nocturne ;
- la marmotte : peu présente ; l'ACCA des Gets a décidé de suspendre sa chasse.

c) le grand gibier :

- le chevreuil : comme partout en France, on estime son augmentation d'environ 10 % l'an. Il est bien présent aux Gets et ce n'est pas la saison 90/91 qui le contredira : sept bagues délivrées, sept chevreuils tués bien avant sa fermeture ;
- le sanglier : plus discret ; on le voit moins que le chevreuil. Par contre, les traces qu'il laisse nous laisse entrevoir une grosse densité sur notre secteur ;
- le cerf : très discret ; sa population est en augmentation sur notre territoire.

Décidé à redorer son blason, le chasseur gétois a dans sa gibecière des projets et des idées qui sauront allier écologie et chasse.

LES CHASSEURS.

Grand prix annuel des anciens combattants d'A.F.N. le 25 mars 1990

C'est la section des anciens d'A.F.N. des Gets, avec l'aide de l'E.S.F. et de la Commission Sports et Loisirs de l'U.D.C.A.F.N., qui organisait cette course sur la Piste du Lièvre, au Mont-Chéry, dans de bonnes conditions, avec une chute de neige inespérée.

Près de cent cinquante concurrents ont répondu à l'invitation de notre station et ont participé à l'épreuve dans une excellente ambiance.

Bravo et remerciements à toute l'équipe locale des anciens d'A.F.N., présidée par Simon Pernollet, pour la parfaite organisation de cette journée et à tous les généreux donateurs.

La proclamation des résultats, avec remise des récompenses, s'est déroulée à la salle des fêtes « La Colombière » en présence de Gérard Mabboux, vice-président départemental et responsable de la Commission Sports et Loisirs de l'U.D.C.A.F.N., accompagné des membres de cette commission.



LES VAINQUEURS ENTOURÉS DES RESPONSABLES DE LA JOURNÉE.

Association des résidents gêtois

par André LAURAIN

Notre groupement de résidents secondaires fête, cette année, son vingtième anniversaire. En effet, depuis vingt ans, sans aucune éclipse et sans aucune récession, elle vit une existence continue et active. Le nombre de ses cotisants oscille entre 250 et 350, représentant presque 30 % de l'effectif total des résidents gêtois.

C'est la proportion moyenne de la représentation syndicale dans les entreprises.

Les fonctions de l'association sont d'ailleurs un peu semblables à celles d'un syndicat ou d'une assurance qui défend les intérêts de ses membres, mais surtout elle participe à l'activation et à la commercialisation de la station. Sa délégation auprès des responsables et des autorités du pays est assurée par un bureau de plusieurs membres. Comme dans tout rassemblement, il s'est formé tout naturellement un noyau d'entraînement d'une cinquantaine qui

ne sont ni un clan, ni une élite, ni un cercle fermé, mais un groupe interchangeable de gens actifs qui pratiquent, comme ils le peuvent, la vertu d'accueil (contact au n° 50.79.72.34, M. Pluym, ou à l'office du tourisme).

Il entretient son zèle en participant à des réunions ou rencontres amicales publiées, affichées, ouvertes à tous.

Voici par exemple ce que fut notre programme de l'été 90 :

En juillet 90 : sortie et dîner à Montriond. Pique-nique au lac. Apéritif-dîner à l'Alpina.

En août 90 : réunion plénière. Réception association de Châtel. Après la messe au Mont-Caly, pique-nique avec les Gêtois. Grande sortie car-train-bateau dans le Bugey, à Grenoble et au Bourget. Sortie et soirée dansante à Graydon. Ascension de deux jours en refuge. Sortie aux Mines d'Or, puis au Fer-à-Cheval

(chaque rencontre réunissant une trentaine de personnes).

Ce groupe ondoyant et varié qui comme l'hermine change un peu de pelage en hiver, a projeté un « Trophée des résidents » le 26 février à 17 h sur la Boule de Gomme (slalom par classe d'âge pour les cotisants), ainsi qu'un dîner possible servi dans un hôtel dont le nom sera affiché ; les programmes se prolongeront au même rythme à Pâques et en été.

Chacun peut inviter qui il veut à ces rencontres.

Bien entendu, nous participons aussi aux distractions et loisirs de l'office du tourisme et nous nous insérons dans certaines de ses manifestations.

Ceux qui veulent se rendre compte de ce que nous sommes et de ce que nous faisons peuvent venir à l'une de nos rencontres ; ils y seront chaleureusement accueillis.

Le président, A. LAURAIN.

A vos pointes... Prêt... Dansez !!!...

par Muriel NAVARRO

Telle est la devise de l'école de danse des Gets, qui vous ouvre ses portes tous les ans à partir du mois de septembre. Accessible aux enfants dès l'âge de 4 ans, elle vous propose, sous la direction de Muriel Navarro, des cours de danse classique et de modern-jazz.

Notre but ? Faire aimer la danse à tous les enfants à raison de deux heures par semaine, leur faire prendre conscience de leur corps, du rythme et de l'espace qui les entoure.



MODERN JAZZ.



DANSE CLASSIQUE.

Cette année 1990 s'est clôturée par un gala de fin d'année sur le thème des comédies musicales américaines de « Grease » en passant par « West Side Story », jusqu'aux « Cats » pleins de poils ! Broadway était aux Gets pour un soir ! Dans un tourbillon de lumières, satin, ballons et paillettes, les enfants ont fait passer à tous les spectateurs une fabuleuse soirée.

Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

En prévision :

Juillet 91 : stage d'été.

Mai 92 : gala de l'école de danse.

Les dames du Mont-Caly

En cette fin de juillet dernier, aux Gets, en Haute-Savoie, les images paisibles des vacances n'étaient pas forcément anachroniques. Sur la place du village, un manège de chevaux de bois, datant de 1871, faisait tourner les enfants heureux, en faisant entendre sa musique de chevaux de bois.

A deux pas de là, sur la route du Mont-Caly, fermée l'hiver, deux paysannes, joyeuses des militantes de la J.A.C., mais paraissant sortir d'un manuel de leçons de choses de la fin du siècle dernier, rentraient leur foin.

Les deux femmes utilisaient des fourches en bois pour charger une luge du même métal. Le chargement en place, la plus jeune des deux, une gamine de 58 ans, sautait sur le tas comme sur un trampoline, pendant que l'autre gamine, 68 ans, peignait les côtés afin d'avoir un chargement présentable. Les gens de la ville critiquent facilement... Puis, une devant, une derrière, elles descendaient 250 kg de foin parfumé, en s'arc-boutant tant la pente était forte. Même des mules ne l'auraient pas fait !

Franchement, à l'époque des moissonneuses-batteuses à air conditionné, de l'agroalimentaire et des grosses boules de foin vomies par des machines presse-bouton, l'image que nous avons sous les yeux était complètement hors du temps, et si les deux femmes avaient été en sabots ou pieds nus au lieu de porter des godasses de tennis, on aurait pu dire qu'elle était même moyenâgeuse.

Adrienne et Hélène : je ne suis pas loin de penser qu'elles sont uniques en Haute-Savoie et peut-être en France ! Et quand je vois que la municipalité des Gets a investi 22 millions de francs lourds pour construire en 1989, un télésiège quatre places débrayable pour que les skieurs posent leur cul, leurs skis et leur paresse, alors que les dames du Mont-Caly poussent et tirent des tonnes de foin sur la montagne, je reste perplexe !

ADRIENNE ET HÉLÈNE, UNIQUES EN FRANCE

Adrienne et Hélène sont nées là. Jamais mariées. « Vous savez, si c'est pour être mal accompagnée. Et puis on s'en fout des bonshommes ! ». Elles s'en passent bien, c'est vrai, même pour faire des travaux qui rebutteraient un émigré de l'Atlas. Le père est mort depuis longtemps, et leur mère il y a 25 ans. A la ferme reste le frère Louis, 66 ans, qu'une arthrose de la hanche autorise à regarder ses vaillantes sœurs travailler. « Il ne répond même pas au téléphone », dit Adrienne en ajoutant : « Il conduit quand même la 4 L, notre seul luxe. Maintenant, il est assuré ! ».



PAS DE MOISSONNEUSE-BATTEUSE, MAIS LEURS BRAS ET BICHETTE — LE CHEVAL — POUR ADRIENNE ET HÉLÈNE, CULTIVATRICES D'ALTITUDE EN HAUTE-SAVOIE.

Nous les avons vues en grim pant au Mont-Caly où nous étions montés pour manger un morceau parmi les fleurs de l'été. La fourche en bois sur l'épaule, elles avalaient la pente, légères comme des chamois. Toutes les deux le même tablier bleu, le même petit chapeau de soleil blanc et les tennis, comme si elles étaient des habituées du revers coupé. « On nous les vole souvent nos fourches quand on les laisse dans la montagne. Ça vaut quand même 350 F et on ne trouve plus d'artisan pour en fabriquer. C'est quand même pas que les Parisiens y mettent ça dans leur salon ? »....

Quand les luges de foin sont descendues à la route, Bichette fait le reste. Non, ce n'est pas une autre sœur musclée. Bichette, c'est le cheval. « Nous l'avons acheté il y a cinq ans à un paysan malade. Son fils a préféré acheter un tracteur. Nous, on n'achète pas de matériel mais après nous, qui va entretenir la montagne ? ».

Et les filles élèvent six vaches. Des Abondances car les Montbelliardes n'avaient pas le pied montagnard. Il y a aussi le chien « Négro ». « On ne connaît pas sa race mais ce qu'on sait, c'est que le cheval mange pour deux vaches ».

Les cultivatrices d'altitude vivent en économie de subsistance. Elles portent leur lait à la fromagerie (la fromagerie). « Autrefois, on descendait le lait dans des « boilles » de 30 litres sur nos épaules. Il nous tardait d'être arrivées, surtout quand il y avait de la neige. Aujourd'hui, on nous achète le lait 2,50 F le litre et on nous embête avec des problèmes d'hygiène. Ah, on est bien embêtées ! Tenez, y'aura bientôt plus de maréchal pour Bichette. Le nôtre est gentil, il fait 30 km pour venir ferrer notre cheval. Mais après lui ?... ».

L'aînée mène la conversation, Hélène est plus réservée. Il est vrai qu'Adrienne a l'habitude du monde. Depuis 1937, les fins de semaine, elle allait donner un coup de main à l'hôtel « Week-end », au centre des Gets. « A l'époque, les gens n'avaient pas d'auto. Parfois, il y avait cinquante cars sur la place des Gets. Beaucoup de Genevois. On dansait dans cet établissement et on y a même tourné un film. Mais les patrons, M. et Mme Louis Antonioz, viennent de fermer à cause des normes de sécurité. A la place, on va faire une galerie marchande... ». Les galeries marchandes sont à la mode. Comme les parcs de loisirs et les ronds-points à l'entrée des villes.

Les dames du Mont-Caly (en fait, elles habitent au pied, à « Magy »), égrenent leurs souvenirs, surtout Adrienne qui se souvient qu'elle faisait du ski en peaux de phoque, que le frère Louis allait danser aux Chavannes et rentrait au clair de lune avec des skis de bois. « Avec maman, nous allions ramasser des myrtilles et des champignons mais nous ne voulions pas en manger, des champignons, de peur de s'empoisonner ! Par contre, quand nous allions au catéchisme, on ramenait du pain tendre et on se faisait disputer parce que nous en avions mangé le long du chemin. Quand on pense que maintenant, on en jette du pain ! ».

« C'est pas le tout. Le foin a été mouillé deux fois, faut qu'on le rentre ! ».

Avec l'aimable autorisation de Jean Chedaille, « La Nouvelle République du Centre Ouest »).

Monographie des Gets

par Monsieur l'abbé BERGOEND

CHAPITRE VII

(Suite de la Vie Gêtoise n° 16)

Le 17 septembre au Prieuré de Contamine, les religieux assemblés au son de la cloche, dans la grande église dudit lieu, au pied de l'autel de la Sainte Vierge, ratifient le contrat d'albergement. Voici leurs noms : Etienne Fésigny, sacristain, Jacques de Ronzier, Nicod de la Croix, Guigonet de Famels, Nicod Magnin, de Nindens, Jean de Pressy, Mermet de la Flèche, et Aimon Métral de Rumilly Albanais.

Autant que nous pouvons en juger, à défaut d'indication des contenances, les forêts ainsi albergées étaient considérables. Les 550 florins d'or, donnés à titre d'ontroge étaient, pour le temps, une somme très forte. En outre, les albergataires devaient payer les tailles pour ces bois.

Restait maintenant à faire valoir les choses ainsi albergées. Un partage, au moins, par sections de paroisse, devenait nécessaire. C'est ce que l'on fit 6 ans après. La division s'en fit par groupe de hameaux, soit par Dimerie. Or, le 14 juillet 1390, au bas du chemin qui va du Bénévix aux Trois Maisons, 43 personnes se réunissent devant le notaire Aimon Famel, Etienne de Fésigny, sacristain, et Robert de Charonzonay, moine, Pierre Platet et G. Passier de Scionzier.

1. Les Dimeries de Magier et de Combafol ont pour leur part le Pas de la Gottrosa.

2. Les Dimeries du Cuard, du Cry, de Nantcrue, et d'Arberoz, ont le Pas appelé de la Côte derrière le Cry, avec le Pas de la Bastia, au côté de l'Adroit et de l'Envers, jusqu'au chemin du Planubuz tendant droit vers les Prés de Nantcrue.

3. Les Dimeries des Cornus et du Rochaix ont le Pas des Basties au-dessus du chemin du Planubuz allant droit aux Prés de Nantcrue et tout ce qui est desdits Pas au-dessus jusqu'aux terres de ceux d'Aulps.

4. La paroisse entière se réserve les chemins publics et les sentiers dans lesdits Pas.

5. Chaque Dimerie, si la majorité est d'avis, pourra se partager les bois des Pas de son lot entre les personnes qui la composent.

Tels furent ces accords. Dès lors, on le comprend sans peine, les défrichements augmentèrent et les rapports entre la vallée d'Aulps et la vallée du Giffre devinrent plus faciles et plus fréquents.

Dans le patois de cette époque le Pas ou passage (passus) s'appelait hien, ainsi qu'on le voit écrit d'une écriture déjà ancienne, au dos de l'acte de partage qui nous est parvenu. C'est l'original sur parchemin, en assez bon état de conservation. Cette dénomination paraît être restée à une partie du Pas de la Bastia où se trouve aujourd'hui un sentier qui conduit des Gets à Morzine ; c'est le col des « His ». Ce mot serait même encore en usage aux Gets pour désigner la même idée. « D'après le glossaire de Ducange, le mot his signifie petit sentier « issue ».

A une lieue au sud-ouest de Thonon se dresse au milieu des châtaigneraies un roc gigantesque de forme polygone et taillé à pic de plusieurs côtes. Rodolphe II, roi de Bourgogne, alors souverain de la Savoie, y fit construire un fort au X^e siècle. A ses pieds s'étendait la ville des Allinges, capitale du Chablais. Ce fort était la clef du pays. Aussi les Comtes de Savoie et les Barons du Faucigny s'en sont-ils longtemps disputé la possession.

Au XIV^e siècle, ce rocher était couronné d'une double forteresse dont l'une, celle du Levant, s'appelait « *Castrum Vetus* » ; l'autre au Nour Ouest fut désignée sous le nom de « *Castrum norum allingiorum* ». Edouard, comte de Savoie, s'empara de la forteresse des Allinges en 1332 après un siège meurtrier. Or, avant cet événement, soit vers 1325, les hommes d'Arbroz et quelques autres des environs s'étaient mis sous la protection du Château-Neuf des Allinges suivant certaines lettres de Galloys de Balme alors baillif du Chablais. Les registres de ce château contenaient, à ce qu'il paraît, pour ce qui concerne ces hommes, le nombre de 73 feux, dont chacun devait payer à cause de ladite garde, la somme de 12 deniers genevois. D'où suit que les officiers du comte voulaient toujours percevoir sur la base de ces 73 feux.

Mais en l'année 1484, les assujettis se plaignent au Souverain en disant qu'ils ne sont pas tenus à payer cette garde qu'à raison du nombre de feux réellement existant ; que, en ce moment, comme il ne se trouve que 54 feux, ils ne peuvent être taxés que pour ce chiffre.

Or, Bonne de Bourbon de Savoie, alors régente pour son fils mineur, Amédée VIII, accueillit favorablement cette requête, et par ses lettres patentes à Ripailles du 13 février 1384, elle ordonne qu'à l'avenir l'impôt de la garde sera perçu suivant le nombre de feux, quel qu'il soit, réellement existant, et ce, à raison de 12 deniers vieux de Genève par feu.

Les requérants payèrent pour l'obtention de ces lettres la somme de 15 florins vieux d'or, entre les mains du trésorier de Savoie, après quoi, le 8 septembre, aux Gets, il y eut une assemblée de notables devant la maison neuve de Jean de Bénévix, près de l'église, savoir : Dom J. du Ronzier, moine de Contamine, MM. Pierre Burdet de Taninges et Guillaume de Bénévix, notaires. On y fit lecture des lettres patentes ci-dessus ; puis on en tira une copie par l'entremise des notaires Aimonet et Verdevant, Jean de Bénévix et Aimé Bachelier d'Aulps, l'original devant rester aux archives du prince. Cette copie, sur parchemin, existe encore : elle a beaucoup souffert du temps. Plusieurs passages, heureusement assez courts, sont oblitérés, rongés ou effacés. Cependant on peut encore y lire presque tous les noms des familles qui y sont inscrits.

La plupart de ces feux, comme on le voit, étaient d'Arberoz, ou des hameaux voisins. Plusieurs de ces familles ou n'existent plus, ou auront changé de nom. Il reste de nos jours les Blanc, les Grevat, les Gallay, les Ducretet, les Tissot. Les Buchillier et les Domenge sont éteints depuis peu.

(à suivre)



**ECOLE
PRIVÉE**
ANNÉE SCOLAIRE
1990

DIRECTRICE :
Mme Christiane PARIS

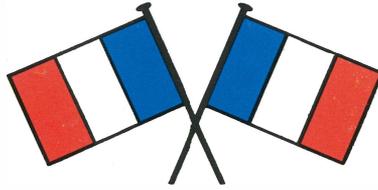
Institutrice :
Mlle Marie-Cécile PARIS



Instituteur :
M. Jean-Luc RISPAL



1990 : cinquantième de l'Appel du 18 juin



A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!

Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en peril de mort.

Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !



TO ALL FRENCHMEN..

France has lost a battle!
But France has not lost the war!
A makeshift Government may have capitulated, giving way to panic, forgetting honour, delivering their country into slavery. Yet nothing is lost!
Nothing is lost, because this war is a world war. In the free universe, immense forces have not yet been brought into play. Some day these forces will crush the enemy. On that day France must be present at the Victory. She will then regain her liberty and her greatness.

That is my goal, my only goal!
That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.

Our Country is in danger of death. Let us fight to save it!

LONG LIVE FRANCE!



GENERAL de GAULLE
HEADQUARTERS,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.



GÉNÉRAL DE GAULLE

**QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1**

Fac simile de l'Appel du 18 Juin en juin 1940
Edition de l'Imprimerie Charles de Gaulle, 5, rue de Solferino, 75007 Paris

PRINTED FOR GENERAL DE GAULLE BY A. G. FALLER, LONDON, S.W.1